

JOURNAL

L'ITINÉRAIRE

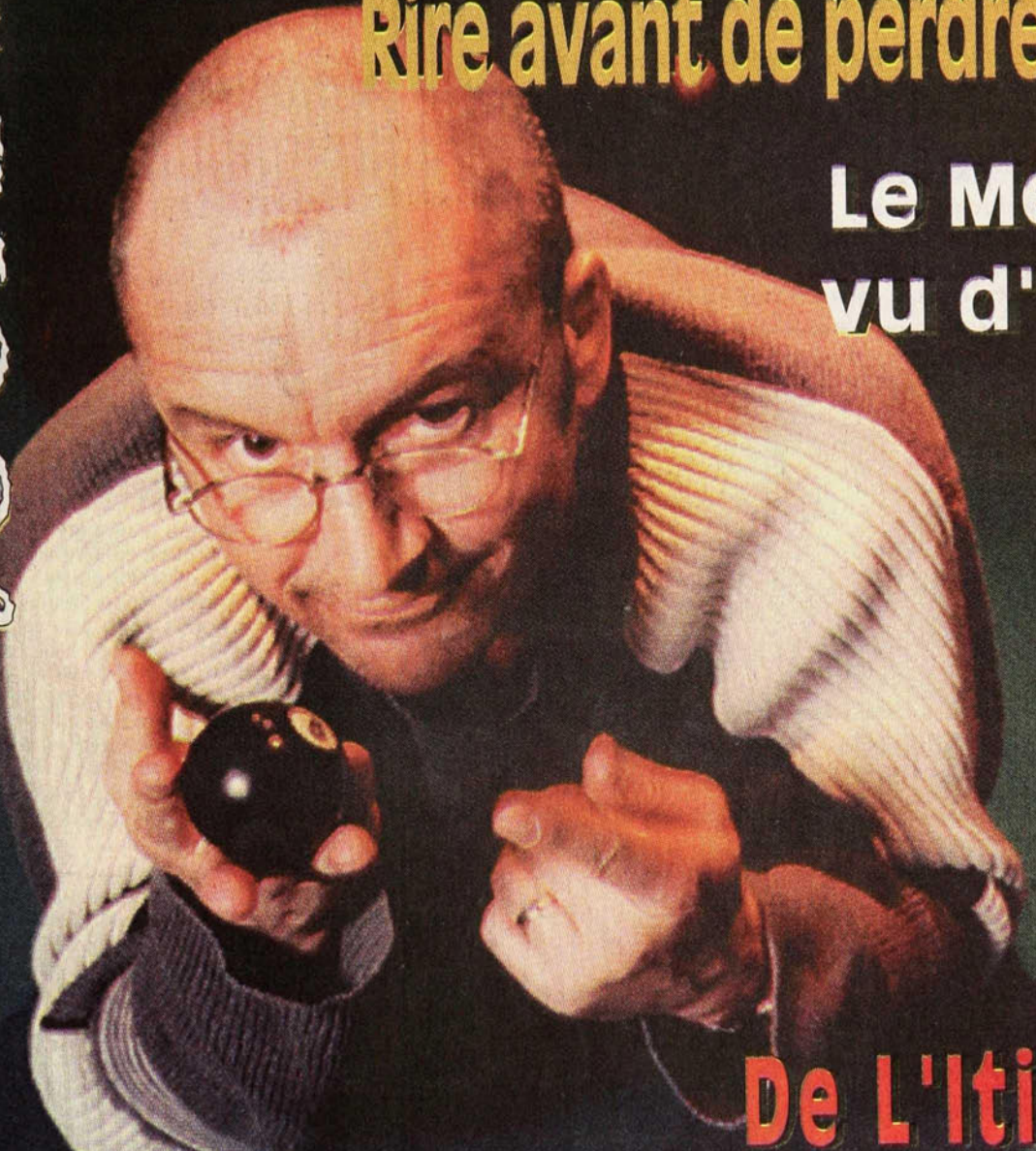


Rien dans les mains, rien dans les poches, mais un journal dans la tête

Michel Barrette Rire avant de perdre la boule

Le Métro vu d'en bas

VOLUME V, NUMÉRO 03 • MONTRÉAL • MARS 1998



De L'itinéraire au cinéma



Peter Rochon peintre des itinérants

Visitez L'itinéraire sur le Web



<http://itineraire.educ.infnit.net>

Visitez notre site Web...
une foule d'information et de textes inédits!
<http://itineraire.educ.infinet.net>

L'itinéraire est produit et vendu en majeure partie par des sans-emploi, des personnes itinérantes, ex-itinérantes ou toxicomanes, dans le but de leur venir en aide et de permettre leur réinsertion future sur le marché du travail.

Pour chaque exemplaire vendu à 2 dollars, 1 dollar revient directement au vendeur. Les profits de *L'itinéraire* servent à financer les coûts de production du journal, les projets de réinsertion sociale, et le *Café sur la rue*, destiné aux personnes itinérantes.

La direction de *L'itinéraire* tient à rappeler qu'elle n'est pas responsable des gestes des vendeurs sur la rue. Si ces derniers vous proposent tout autre chose que le journal, ils le font à titre personnel.

Si vous avez des commentaires sur les propos tenus ou les comportements des vendeurs, communiquez sans hésiter avec
Mme Josette Bouchard au (514) 525-5747.



LES PERSONNES
QUI DÉSIRENT
VENDRE
L'ITINÉRAIRE SONT
INVITÉES À SE
RENDRE AU
CAFÉ SUR LA RUE,
AU 1104, RUE
ONTARIO EST.
(COIN AMHERST)



1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7 CANADA

Tél.: (514) 597-0238 Fax: (514) 597-1544

E-mail: itineraire@videotron.ca

Site internet: <http://itineraire.educ.infinet.net>

Plus de la moitié de cette publication est rédigée par des personnes ayant connu le milieu de l'itinérance. Les articles écrits par des journalistes pigistes professionnels portent la mention «collaboration spéciale». Enfin, les propos tenus dans les pages de *L'itinéraire* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

La formation professionnelle des travailleurs(euses) au journal *L'itinéraire* a été rendue possible grâce, entre autres, aux appuis de la SQDM, la CDEC du Plateau Mont-Royal/ Centre-Sud, la Ville de Montréal, la Régie régionale de la santé Montréal-Centre et l'UQAM.



Venez surfer
au Café électronique,
1104, Ontario Est.
Seulement 1\$/heure
pour naviguer sur le Net.
Une ambiance amicale et
une bonne bouffe
vraiment pas chère.

caferue@videotron.ca

Infos Café: 525-5747

Des entreprises impliquées

Vidéotron fournit déjà les branchements Internet et la Fondation de la Famille Samuel et Saidye Bronfmann a contribué financièrement pour les rénovations de la salle informatique. Hydro-Québec et AXA Canada Tech vont donner des ordinateurs.

L'itinéraire sollicite les institutions financières, les entreprises ou toutes personnes désireuses de soutenir le projet du Café électronique.

Nous avons besoin d'aide, pour cette première année de démarrage du projet, afin de déboursier des frais fixes (loyer, électricité, assurances, etc.) de 600 dollars par mois. Le projet doit s'autofinancer l'année suivante.

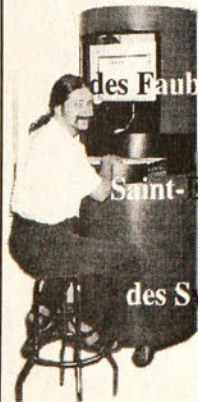
Voulez-vous nous aider?
Appelez Serge Lareault au
597-0238

ou envoyez vos dons à l'ordre du
Groupe communautaire *L'itinéraire*
avec la mention: Café électronique.

Merci

aux institutions financières
suivantes qui ont déjà con-
tribué afin que les frais fixes
du Café électronique soient
assurés en 1998.

Joignez-vous à elles.



Caisse populaire
des Faubourgs de Montréal

Caisse populaire
Saint-Esprit de Rosemont

Caisse d'économie
des Syndicats Nationaux



Conseil d'administration du Groupe communautaire *L'itinéraire*:

Président: Mario Lanthier.
Vice-président: Jean Lesieur.
Secrétaire: Réjean Mathieu.
Trésorier: Guy Lapointe.
Conseillères: Claudette Godley,
Micheline Lefebvre, Gabrielle Girard.
Comité de direction: Alain Demers,
Serge Lareault, Josette Bouchard, Denise English.

Équipe de production du journal

Rédacteur en chef: Serge Lareault.
Adjoints à la rédaction:
Bryan Dionne, Cylvie Gingras, Johanne Gingras.
Collaborateurs: Gina Mazerolle, Claude Brûlé, Cathy Bazinet,
Rebecca Stacey, Alain Coulombe, Marius Kiri, Gabrielle Girard.
Illustrateurs: Pol Mall, André-Philippe Côté, Sylvain Caron.
Photographe: Gabrielle Girard.
Relations publiques: Gabrielle Girard.
Révision: Jean-Paul Baril, Cylvie Gingras, Guy Boulanger,
Marie-Nicole Cimon.
Mots-croisés: Gaston Pilon.
Infographie: Jocelyne Sénécal, Serge Lareault.
Distribution: Josette Bouchard (coordonnatrice),
Michèle Wilson, Mario Lanthier.
Imprimeur: Hebdo Litho.
Tirage: 15 000 exemplaires vendus par des itinérants et des
sans-emploi dans les rues du centre-ville de Montréal.

Administration du groupe:

Administrateur: Alain Demers.
Publicité: Éric Cimon.
Secrétaire-comptable: Sylvie Boos.
Coordination du Café sur la rue: Denise English.
Resp. Café électronique: Serge Lareault (coord.),
Roger Bélanger, Sébastien Langlais (animateurs).

L'itinéraire est membre de la **NASNA** L'Association
nord-américaine des journaux de rue

Son tirage est certifié par



AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec
L'itinéraire est
entièrement recyclable

Photo page couverture: Philippe Burnet

Alors que tout le monde commence à en avoir ras le bol de l'exploitation institutionnalisée, les banques cherchent à se créer une plus belle image. Ainsi, le Mouvement Desjardins a offert à ses membres sinistrés le Prêt Dépannage Desjardins pouvant atteindre la somme de 2 000 \$ sans intérêt, si celle-ci est remboursée avant le 2 avril 1998. Bien sûr, ce mini geste altruiste est calculé en intérêts; on nous laisse savoir que pour chaque 2 000 \$ «donné» d'une main, il y aura une perte de 40\$. Ce semblant de générosité a été rapidement récupéré de l'autre main par les caisses: une quinzaine d'entre elles, dont neuf situées sur la Rive-Sud, viennent d'inventer la TAPE (Taxe Aux Pauvres Épargnants).

En effet, les caisses vont prélever mensuellement 3 \$ sur le compte de chaque client qui n'est pas en mesure d'avoir un "coussin" de 100 \$. Tout comme moi, vous n'avez pas besoin d'un MBA pour savoir quelle clientèle est dans le champ de tir, n'est-ce pas? Les damnés B.S. Les dirigeants des caisses osent nous dire: «Les banques ne veulent pas de vous autres alors que nous, on ne refuse pas les assistés sociaux parce que cela fait partie des valeurs du Mouvement.» Ça, ça veut dire: «Payez le privilège qu'on vous a accordé.»

Yves Proteau, vice-président Rive-Sud à la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'ouest du Québec, affirme qu'il y a des coûts importants à gérer les petits comptes, à cause du plus grand besoin de liquidités et du personnel nécessaires lors de la journée du chèque d'aide-sociale.

On est en droit de se demander si la tempête de verglas, qui n'a pas coûté plus cher aux caisses qu'aux autres entreprises, n'est pas un prétexte de plus pour s'acharner sur les plus démunis... Quand a-t-on lu dans les médias que les banques offraient 100 millions \$ pour donner un "brun" à chaque sinistré?

Pendant ce temps, on se permet d'interdire à Insta-Chèque et autres maisons de change d'encaisser les chèques gouvernementaux? Il paraît que c'est illégal d'exiger 2,9% de frais! La vérité est que ça enlève de l'argent aux institutions bancaires qui, elles, ont le droit de faire payer des frais aussi exorbitants à chaque chèque qui leur passe entre les mains. Le plus shylock des deux n'est pas celui que l'on pense!

Pourtant Desjardins n'est pas dans la rue! L'année 1997 a été exceptionnelle pour les fonds Desjardins: l'encours a

atteint 2,8 milliards \$, une p'tite augmentation annuelle de 105%!

M. Béland, si j'enlevais deux 0 à votre salaire annuel d'un demi-million, seriez-vous en mesure d'avoir chaque mois 100 \$ en banque?

20 millions \$ pour se faire aimer

Les banques dépenseront 20 millions \$ au cours des cinq prochaines années afin de redorer leur image. Ray Protti, président de l'Association des banquiers canadiens (ABC), a expliqué que le projet de relations publiques commencera par un blitz d'information pour expliquer aux clients comment ils peuvent aussi assurer leur prospérité. Comme si cette initiative allait contrer l'évident problème d'image des banques qui saute au visage de tous les "épargnants"! Comme si on pouvait oublier qu'en 1997 les banques ont fait des bénéfices de 7,5 milliards \$; les salaires astronomiques de leurs dirigeants (3,2 millions \$ pour le président de la Banque de Montréal); la rationalisation des effectifs "humains" (remplacés par les machines) et l'augmentation des frais de services. La cerise sur le

ET 20 millions \$ POUR REDORER LE BLASON ARGENTÉ DES BANQUES

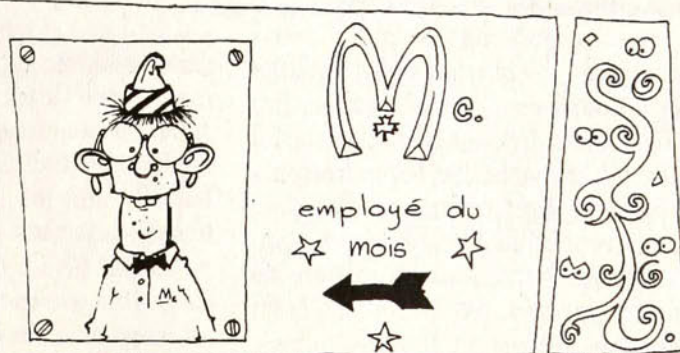
sunday? L'ABC a octroyé le contrat de la conception télévisuelle/multimédias à McLaughlin et ass., compagnie située à Toronto.

J'ai déjà 20 millions de raisons de haïr les institutions bancaires, en voici quelques-unes faisant partie de mon quotidien: refus de m'ouvrir un compte parce que je suis sur le B.S.; parce que je demeure une rue trop à l'est ou trop à l'ouest du quartier où est située la succursale; ou encore, quand je présente un chèque, on vérifie mon adresse; on inscrit mes numéros d'assurance-sociale, d'assurance-maladie et de permis de conduire; on me demande mon numéro de téléphone au boulot et à la maison. Et quand on m'a demandé une carte de crédit, j'ai retroussé mes manches en demandant: «Un test VIH avec ça?»

Plus les années passent, plus elles se ressemblent: pires pour nous, meilleures pour les mangeuses mercantiles de chair. J'ai 20 millions de raisons de vous haïr, mais le pire, c'est que je commence à aimer vous haïr.

La pauvreté et la peur sont les plus grandes motivations

**Un exemple de
petits écrasés
par les gros?
L'employé du
mois au McDo
de St-Hubert
ne sera pas
syndiqué ce
mois-ci...**



(texte: Laurent Sorel • Illustration: Sylvain Caron)

En début d'année, après avoir pleinement profité du Temps des Fêtes, on peut se sentir aussi dépouillé que le sapin de Noël après le 25 décembre. Effectivement, c'est pendant les mois qui suivent cette période de festivité que l'on enregistre, habituellement, une recrudescence de faillites. Comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, il se trouve toujours des individus malhonnêtes pour profiter de la détresse et de la vulnérabilité des gens. Si la faillite vous guette, il se peut également que les redresseurs financiers vous aient à l'oeil... et vous dépouillent du peu qu'il vous reste!

Ils sont partout. Sous la rubrique "Insolvabilité" des pages jaunes, dans les petites annonces des journaux et leur publicité pourrait même se retrouver dans votre boîte aux lettres si vos créanciers vous ont sommé de rembourser vos dettes. Trouver les adresses des gens en difficulté financière est pour eux un jeu d'enfant. Leur mine d'or? Les banques de données telles que le Centre de distribution des saisies et le Bureau des dépôts volontaires qu'ils ratissent littéralement pour établir une liste de "clients potentiels". Une démarche tout à fait légale qui commence à prendre de l'ampleur, comme le soulignait récemment l'émission "La Factice" qui a présenté un reportage sur les pratiques douteuses de ces requins de la banqueroute. «Le problème avec les redresseurs financiers, c'est qu'ils se présentent comme des conseillers. Ils ne sont régis par aucune corporation, ni par le gouvernement, ce qui fait que la qualité des conseils peut être très variée. Il y a également une ignorance de la loi chez les citoyens que les redresseurs exploitent et entretiennent. Au pire, ils peuvent inciter le débiteur à commettre des infractions en matière de faillite, par exemple en lui suggérant de ne pas déclarer certains biens», explique Raymond Villemure, vérifi-

«Quand les gens versent de l'argent à un redresseur, ils se font carrément extorquer de l'argent.»

cateur à la Division des Faillites à Industrie Canada.

Seuls les syndicats sont autorisés à faire une proposition de faillite et, contrairement aux redresseurs, la première consultation est souvent gratuite. Tous les frais encourus pour les consultations et la gestion du dossier font partie du patrimoine du failli, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on débourse pour un redresseur financier: «Quand les gens versent de l'argent à un redresseur, ils ne sont pas sous la loi de la faillite. Ils se font carrément extorquer de l'argent et le plus triste, c'est que beaucoup d'individus n'ont même pas la faculté de comprendre qu'ils se sont fait dépouiller de 400 à 500 \$ avant la faillite. Certains redresseurs peuvent également retenir un dossier avant d'être payés, ce qu'un syndic n'a pas le droit de faire», précise M. Villemure.

Les lois ne sont pas parfaites et il y a, de toute évidence, une zone grise dans le domaine de la faillite. Les redresseurs financiers profitent de la situation en agissant comme des intermédiaires - tout à fait inutiles, d'ailleurs - entre les syndicats et les débiteurs. «Les gens sont désemparés et ne savent plus à quel saint se vouer. La faillite est encore un sujet tabou, on ne raconte pas à tout le monde que les huissiers nous courent après. C'est

DES CONSEILS À NE PAS PRENDRE POUR ARGENT COMPTANT...

CATHY BAZINET

Collaboration spéciale

ce qui explique pourquoi les gens sont prêts à écouter quiconque leur fait miroiter la possibilité de s'en sortir sans trop d'égratignures», constate Louise Bélanger-Mahoney, surintendant adjoint du district des faillites à Industrie Canada.

Des syndicats pas toujours blancs comme neige

Depuis 1995, les syndicats sont soumis à un code de déontologie. C'est un des moyens que s'est donné Industrie Canada pour assurer la qualité des services et l'objectivité des syndicats. Ce qui n'empêche pas certains mandataires de se faire prendre en flagrant délit de collusion. «Certains redresseurs réfèrent toujours aux mêmes syndicats, ce qui est pour nous un sujet d'inquiétude. Il y a des relations évidentes entre certains syndicats et redresseurs financiers. Le problème, c'est l'apparence d'objectivité. On examine la situation de près et on s'assure que le syndic s'occupe adéquatement de ses dossiers sans subir d'influence. Si ce n'est pas le cas, ils se font taper sur les doigts. Dans le cas des redresseurs financiers qui sont reconnus coupables d'incitation à la faillite, ils sont passibles d'une amende. Mais il semble que cela fait partie de leurs frais d'opération. Toutefois, dans le cas de récidives, le tribunal est plus sévère», expose Mme Mahoney.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que c'est le travail du syndic de

vérifier l'exactitude des informations fournies par le débiteur. Certes, ils aident le débiteur à faire sa déclaration, mais comme les créanciers sont les premiers concernés, ce sont souvent eux qui veillent au grain et qui informent les syndic des irrégularités. Les enquêtes sont ouvertes suite à une plainte qui peut être faite par un citoyen ou un séquestre officiel. S'il y a infraction, le dossier est remis à la GRC.

Pour M. Villemure, le problème est d'autant plus complexe parce que trois parties sont impliquées. Et si certains débiteurs croient agir en toute bonne foi en suivant les conseils des redresseurs, d'autres bénéficient sciemment du système. «Le redresseur demande une rémunération et bénéficie d'une certaine clientèle dans la zone grise. Le débiteur, pour sa part, si on lui a suggéré de cacher ou de sous-évaluer certains biens pendant la faillite, profite aussi du stratagème. D'un autre côté, certains syndic bénéficient peut-être d'une clientèle plus nombreuse. Le redresseur a conseillé, mais le débiteur a posé le geste. Est-ce le débiteur

qui est la victime ou est-il en partie responsable? », questionne M. Villemure.

Il y a d'autres solutions

Si les redresseurs financiers ont tendance à pousser les gens vers la faillite, il est toutefois important de savoir qu'il existe d'autres solutions à la banqueroute comme, par exemple, la consolidation de dettes ou la proposition de consommateur. «On invite les gens à nous téléphoner pour se renseigner. On envoie à ceux qui le désirent une brochure d'information qui leur présente l'éventail des choix qui s'offrent à eux, ainsi qu'une liste de syndic qui s'occupent des faillites de consommateurs. À partir de cette liste, les débiteurs peuvent communiquer avec un syndic de leur choix. Si jamais trois syndic refusent leur cas, on leur en impose un. Mais aucun de ces syndic ne peut refuser un débiteur parce qu'il n'a pas d'argent et ils ne doivent pas faire affaire avec un redresseur. C'est le prix à payer pour être sur cette liste», souligne Mme Mahoney.

De plus en plus de faillites

Malgré une croissance économique intéressante, le Canada affiche un nombre de faillites croissant, le Québec représentant 30% des faillites. «Cela peut s'expliquer par une augmentation du crédit à la consommation qui est plus élevé qu'il y a 5 ou 10 ans. Les institutions financières sont, de façon étonnante, assez ouvertes à donner du crédit, on n'a qu'à penser aux cartes Sears ou Zellers. Les façons d'obtenir du crédit sont nombreuses et leur accès est trop facile. Il va y avoir une augmentation des deuxièmes faillites, plusieurs gens retombent dans le même pattern. À ce niveau, les syndic ont une certaine responsabilité auprès des faillis. Ils doivent les aider à faire le point dans leur vie et leur apporter un support psychologique. On veut que les gens s'en sortent», conclut Mme Mahoney.

Petits conseils : dressez une liste de vos biens avant de rencontrer un syndic et consultez l'information disponible à Industrie Canada. L'adresse est le 5, Place Ville-Marie, 8e étage et le numéro de téléphone est le (514) 283-6192.

Baptiste le clochard

d'André-Philippe Côté paru aux éditions Soulières

MON COMPTABLE M'AVAIT CONSEILLÉ DE TOUT METTRE AU NOM DE MA FEMME, AU CAS OÙ JE FERAIS FAILLITE!



A. PH. CÔTÉ '96

«Quiconque meurt, meurt à douleur»

DE L'ITINÉRAIRE AU CINÉMA

BRYAN DIONNE



Mon but c'était de montrer des gens qui vivent avec la constante présence de leur mort... Robert Morin

Claude Brûlé, Cylvie Gingras, Jean-Marie Tison et James Bond, des collaborateurs de L'itinéraire, font partie de la distribution du dernier film de Robert Morin, le cinéaste qui nous avait donné "Requiem pour un beau sans coeur".

Cette fois-ci, avec "Quiconque meurt, meurt à douleur", les frontières entre les genres sont oubliées, alors que le reality show, la fiction et le documentaire sont exploités. Des consommateurs de drogues dures, des jeunes comme des "mûrs", sans expérience en tant qu'acteurs, nous balancent leur vie à l'écran. Un film qui expose la violence, la vraie, de ceux et celles dont le malheur est extrême et sans issue.

Au cours d'un raid policier dans une piquerie, deux agents et un caméraman de nouvelles sont pris en otages par des junkies armés jusqu'aux dents. La maison est encerclée; le siège dure 36 heures durant lesquelles les junkies nous entraînent dans le monde de leur souffrance.



Cylvie Gingras

Les interprètes du film n'ont aucune expérience de jeu, mais ils ont vécu cet univers de violence et de dépendance. Ils ont participé à l'écriture du film, s'inspirant de leur quotidien et puisant dans leur passé des souvenirs déchirants et percutants. Ils ont créé des personnages purs et durs, des situations, des dialogues, une véritable création collective. Parmi eux, des collaborateurs de L'itinéraire qui expérimentent depuis quelques années déjà la réinsertion sociale et la communication par le biais de ce journal de rue. C'est là que le réalisateur Robert Morin les a repêchés.

Un réalisateur, des créateurs

Membre fondateur de la Coop Vidéo de Montréal, Robert Morin jouit d'une grande réputation, mais c'est avec "Requiem pour un beau sans coeur", en 1993, qu'il atteint la reconnaissance internationale. Cette oeuvre est d'ailleurs sélectionnée à la Semaine de la Critique du Festival de Cannes, le plus important festival du cinéma au monde.

Dans son nouveau film, le réalisateur et scénariste nous amène dans un univers très particulier, où la fiction et la réalité se confondent. «L'idée était de faire quelque chose qui a l'air vrai, qui touche au réel, au point où on se demande si c'est vrai. C'est pas qu'ils jouent leur propre rôle, ces gens-là, ce sont des créateurs au même titre que moi», affirme Robert Morin.

Les créations collectives demandent parfois une approche différente, une manière particulière de travailler. Souvent, chacun a sa propre vision des choses. «Dans l'écriture de mon canevas, j'avais fait une brève description des personnages. On a trouvé des gens qui, en lisant le scénario, s'identifiaient aux personnages. C'est à partir de là qu'ils se sont mobilisés. On a pris le canevas et on l'a retravaillé en fonction d'eux-mêmes. Chacun amenait ses suggestions.»



Claude Brûlé dans le rôle de Bécik

«Le tournage s'est fait un peu comme du jazz: il y avait des bouts où tout était placé, puis il y avait des bouts où c'était complètement de l'improvisation», poursuit-il.

Les risques du cinéma vérité

Les acteurs dans ce film exposent au public une période assez délicate de leur vie et, selon Jean-Marie Tison, qui incarne Yellow, il y a une distinction à faire entre la fiction et la réalité. «Moi, j'ai simplement pris ça comme un acteur. C'est certain que c'est tourné comme un documentaire, mais je jouais. Si je l'ai fait, c'est que l'idée première du film me plaisait. On n'incite pas les gens à prendre de la drogue, ça, c'est évident. À un moment donné, c'est sûr que ça m'a "buggé" un peu, c'est un "exposure". C'est comme si on avait demandé à Bobino de jouer un alcoolique, tout le monde savait qu'il était alcoolique. Yellow, c'est Yellow: puis moi, c'est moi. Je le sais que je vais me faire ramasser avec ça, mais en quelque part, ç'a eu comme un effet d'exorcisme pour moi», explique-t-il.

De L'itinéraire au cinéma

Cylvie Gingras et Claude Brulé, collaborateurs au journal, font également partie de la distribution du film. Une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. «Imagine qu'un jour, on te propose une job et tout ce qu'on te demande comme C.V. c'est d'avoir été une junkie! Flyé, tu dis? C'est ce qui m'est arrivé il y a un an. André-Line Beauparlant, la blonde de Morin, est venue me trouver à L'itinéraire pour me faire lire un scénario. Ils m'avaient entendue à la radio et vue à la télé. Ils connaissaient des bribes de ma vie d'itinérante junkie bien avant que Robert commence à mettre ça sur papier. Ce soir-là, je suis retournée chez moi, le scénario en main, et j'ai lu trois fois l'histoire. J'ai eu le coup de foudre!», explique Cylvie.

Pour Claude, le contact avec Robert Morin s'est fait tout autrement. «J'avais entendu parler du film et ça me travaillait, raconte-t-il. J'ai réussi à rencontrer Morin. Durant notre conversation, il m'a demandé ce que j'avais eu à l'oeil. Là, j'me suis levé debout, j'ai dit: Écoute-moi attentivement! Je lui ai raconté mon histoire, je m'étais fait poignarder dans un bar... Il m'a dit: C'est le rôle de Bécik que tu veux, ben, tu l'as!»

L'implication personnelle dans ce projet, le fait de jouer des scènes douloureuses déjà réellement vécues, c'est pas facile. «Le tournage du film a été dur pour moi, confie Cylvie. Ça me ramenait à une

époque pas si lointaine de ma vie. Un miroir sur une partie de ma vie passée et ce bout de vie-là, j'étais trop "stoned" pour le voir, je l'ai passé à faire du bungee, entre les paradis artificiels, la salle d'attente (le purgatoire, ça existe pas!) et l'enfer. Dans le film, je rejoue une partie de ma vie de bungee... à jeun!»

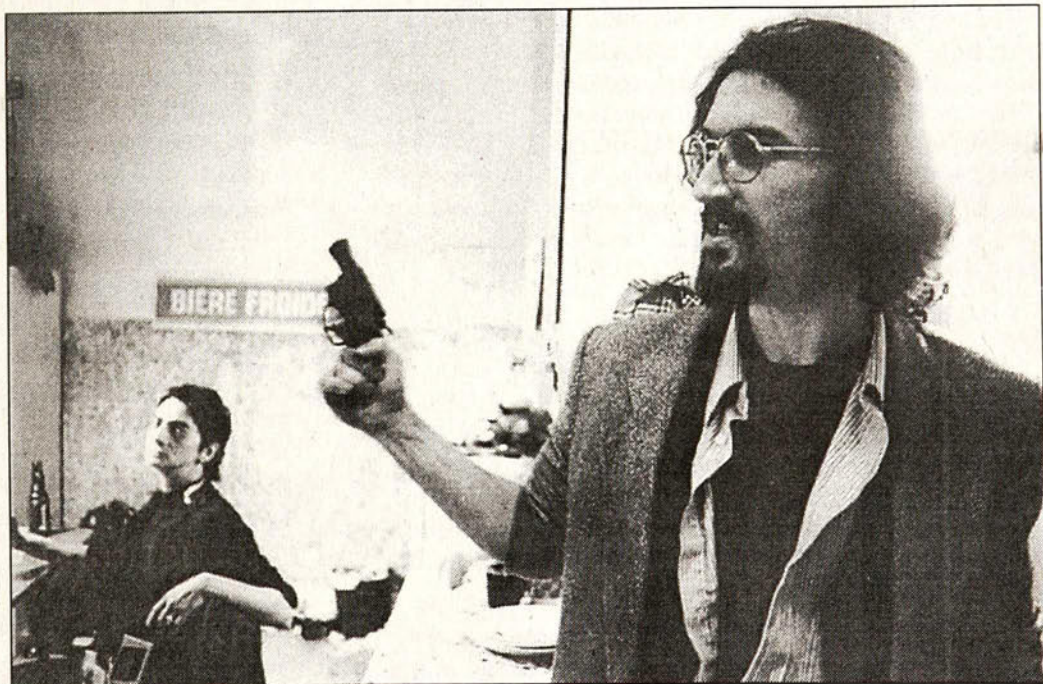
«Sur le coup, j'ai pas pensé à ça, j'ai pris ça comme une chance de faire du cinéma, affirme Claude. Quand Robert nous a demandé si on pouvait se faire des «hit» avec des solutions neutres, sans effet, j'ai dit oui tout de suite. J'ai pris ça comme une thérapie. Quand je frappais le policier, c'est comme si je le frappais pour de vrai, je pensais à ma jeunesse, à un policier en particulier».

Plus «vrâ» que vrai

Cylvie et Claude sont conscients que le film peut paraître «bigger than life», mais selon eux, le scénario est parfaitement plausible. «Même que je trouvais ça pas assez heavy! Je pense que la «vrâ» vie vue et vécue à travers ces junkies va faire autant «freaker» la moitié de la planète québécoise que «La Petite Vie» l'a fait crouler de rire. Il y avait des gens dans l'équipe technique qui étaient loin de penser qu'ils avaient été engagés pour faire un stage à l'école de la «vrâ» vie», explique Cylvie.

«Je ne voulais pas faire un film sur la dope comme tel, j'avais voulu faire un film politique. C'est -à-dire comment les gens qui sont dans la dope voient la société. On les met en marge, et de la marge, ils ont une vision bien particulière de la société. C'est ça qui m'intéressait,» conclut Robert Morin.

«Quiconque meurt, meurt à douleur» sera à l'affiche du cinéma Parallèle tous les jours, du 27 février au 27 mars prochain.



Cylvie Gingras et Jean-Marie Tison dans un film percutant sur le monde des junkies.

L'itinéraire tient à remercier le distributeur, Film Tonic, pour le don de billets qui permettront à des gens démunis d'assister à la projection.



Michel Barrette

QUAND L'HUMOUR DEVIENT UN EXUTOIRE



BRYAN DIONNE

Michel Barrette, humoriste, comédien et animateur, est l'un de ceux qui n'ont pas peur de se donner à fond dans leur métier. Pour lui, pas question de parler à travers son chapeau. En effet, pour un spécial sur l'itinérance lors de son émission "Montréal-Barrette" diffusée sur les ondes de CKOI, ce comique a passé une journée et une partie de la nuit avec punks et itinérants montréalais. Ayant connu lui-même des moments très difficiles, Barrette n'est pas insensible aux malheurs des moins nantis.

L'humour à la rescousse

Selon Michel Barrette, c'est l'humour qui lui a permis de ne pas sombrer dans les moments difficiles: «On a besoin d'une soupape dans la vie. Tout le monde a vécu une période d'adolescence plus ou moins rock'n'roll, plus ou moins délinquante. Moi, j'ai vécu la mienne, et l'humour m'a permis de transposer mon agressivité et mon désespoir. Tu sais, mon Hi! Ha!, cela a toujours été le petit trou sur le presto!»

«J'étais directeur de crédit dans une banque, poursuit Michel Barrette. Imagine-toi mes anciens clients qui me voient à la télé aujourd'hui, les cheveux rasés. Ils doivent se dire: Tabarnak! C'est lui qui a signé mon hypothèque! Mais j'ai réussi à trouver ma délinquance dans la vie de tous les jours, sans que ça choque personne. Aujourd'hui, j'ai encore 17 ans dans ma tête, même si j'en ai 40. Je ne vivrai pas avec des cravates,

ça, je l'ai vécu quand j'avais 25 ans. La banque, c'est sûr que ç'aurait mal viré. Si la vie m'avait obligé à rester enfermé dans ce créneau-là, je serais aujourd'hui un ancien gérant de banque, soit complètement bum ou décroché.»

Les problèmes qu'il vivait à cette époque l'ont poussé à développer une certaine forme de dépendance: «C'est sûr! Je buvais comme un trou parce que j'étais pas heureux, et quand t'es pas heureux, tu rumines, tu tournes en rond et c'est souvent de ces moyens-là dont tu te sers. J'étais pas heureux et ça paraissait dans ma face que c'était le malheur», affirme-t-il.

«J'étais un délinquant, poursuit-il. À 20 ans, je suis entré dans les forces armées. Là, je suis devenu un rocker alcoolique. Ç'a duré cinq ans, il y a cinq ans de ma vie qui n'existent pas pour moi. J'étais pas alcoolique, mais ivrogne. Je me levais pas le matin en pensant prendre un verre, mais quand j'en prenais, j'en prenais en crisse!»

Michel débarque à Montréal

Michel Barrette est arrivé à Montréal, conscient que la métropole était loin d'être le village de son enfance. «C'est un choc, quand tu viens d'une petite ville, de voir qu'il y a du monde qui dorment dans la rue. Tu dis: Crisse, chez nous on les ramasserait, on les logerait, mais la problématique est différente et l'ampleur du phénomène aussi.»

Ce n'est pas un hasard si le comédien a un jour décidé de venir s'installer parmi les édifices et gratte-ciel urbains. «C'est l'humour qui m'a sorti de la torpeur (un grand mot!), de la tentative de suicide. J'ai laissé la caisse, j'ai commencé à faire du théâtre et je me suis retrouvé: j'ai retrouvé celui que j'étais à la base. C'est ça qui m'a amené à sortir du Lac-St-Jean pour débarquer à Montréal. Une chance que je suis arrivé à Montréal au moment où je sortais de tout ça, parce qu'être arrivé à Montréal en plein milieu, ç'aurait été un méchant problème», admet-il.

Dans la dèche

«Mais c'était pas évident, je revenais à la case départ. Je me souviens, dans les premiers temps, j'étais invité à "Casse-Tête," une émission animée par Daniel Lemire. J'avais fait "Les Lundis des Ha! Ha!", et c'est là que je l'avais rencontré. Daniel avait dit au réalisateur: «J'ai connu un jeune aux "Lundis des Ha! Ha!" et je le trouve très drôle, ça serait l'un qu'il vienne comme invité à l'émission.» Alors, on m'a invité à y aller. J'ai pris l'autobus, je suis descendu en ville. J'avais pas une crise de cenne, j'étais allé voir mon père pour lui emprunter l'argent de mon billet, et là, on m'a dit: «Tu reviens à l'émission la semaine prochaine.»



(Photos: Agence Stock, Philippe Burnet)

Une forme d'itinérance

«J'ai décidé de rester à Montréal. J'avais un casier à Berri-de-Montigny. Je passais mes journées et mes nuits là. Quand on me crissait dehors, j'allais prendre une marche et je revenais plus tard pour changer mes affaires de place. Ç'a duré presque un mois. Quand j'ai eu la première paye de "Casse-Tête," je me suis loué une petite chambre, coin St-André et Ste-Catherine.

J'allais faire l'émission et quand elle était finie, je passais le reste de la semaine dans ma chambre ou à "bretter" dans le centre-ville, à pied», se rappelle-t-il.

Dans la rue, avec les vrais

Michel Barrette a renoué avec la dèche, récemment, en passant du temps avec les gens de la rue. C'est dans le cadre de son émission "Montréal-Barrette" que cette expérience s'est déroulée; un exemple de générosité artistique qui a fait jaser. «Si je me fie à ce que l'on a eu comme écho à l'émission de radio, les gens nous ont dit que nous avons changé leur vision de l'itinérance. Tu peux être un punk de fin de semaine, comme une mode, tu peux t'habiller comme ça parce que tu trouves ça cool, mais t'es pas un itinérant pour le plaisir, enfin je pense pas.»

Cette confrontation avec les «vrais» de la rue lui a permis de mieux comprendre certaines choses. «Comme tout le monde, j'avais des craintes, raconte-t-il. Des fois, je me sentais agressé, mais j'ai toujours donné aux itinérants.»

«Quand je suis allé passer une partie de la nuit avec eux, j'ai vu la réaction des policiers. J'ai squeeé et il y en a un qui m'a dit la troisième fois: «Si je passe ici et que tu es encore là, je te ramasse!» Voir la vraie affaire m'a donné tout un choc. Mais j'ai aussi pu constater la générosité des «flos» dans la rue. Il y avait un vieux monsieur, un itinérant qui avait vraiment un problème; il était malade. Les jeunes s'en sont occupés, ils ont pris des vieilles couvertures et ils ont mis ça sur lui. Ils n'ont rien et ils donnent à ceux qui ont encore moins», poursuit-il.



Courez la chance de gagner un chandail du Canadien signé par Vincent Damphousse!

La Canadien de Montréal appuie L'itinéraire en offrant quatre prix pour les fans du club de hockey.

Envoyez ce coupon à l'adresse mentionnée pour participer au tirage au sort qui aura lieu le **15 juin prochain**. Date limite pour recevoir vos coupons (l'original du journal ou une photocopie - un coupon par envoi): 14 juin à 16 heures. Les gagnants seront prévenus par la poste et annoncés dans L'itinéraire.

Envoyez dès maintenant vos coupons pour participer et gagner soit un chandail signé par Vincent Damphousse, un bâton de hockey autographié par les joueurs, une casquette et un t-shirt ou la série de magazines *Les Canadiens*.



CONCOURS



LE HOCKEY DANS LA RUE

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

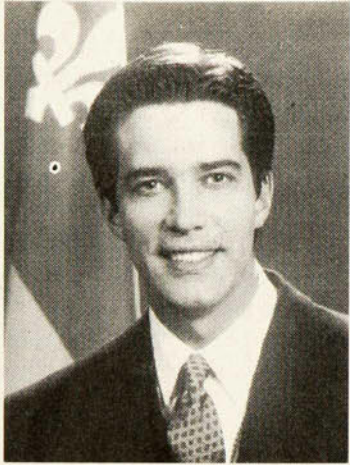
Téléphone: _____

Envoyez à L'itinéraire au 1907, rue Amherst, Mtl (Qué) H2L 3L7

Répondez à la question suivante: Quelle entreprise ou commerce aimeriez-vous voir annoncer dans L'itinéraire?

- | | |
|----------|----------|
| 1. _____ | 2. _____ |
| 3. _____ | 4. _____ |





21 mars 1998

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Il y a longtemps que le gouvernement du Québec est engagé dans la lutte pour l'élimination du racisme. Cet engagement, il l'a officialisé dans la Charte des droits et libertés de la personne du gouvernement du Québec, promulguée en 1976, puis dans la Déclaration sur les relations interethniques et interraciales de 1986.

L'année 1998 marque le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Pour souligner cet important anniversaire, le gouvernement du Québec offre une programmation diversifiée mettant en valeur la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

André Boisclair
Ministre des Relations
avec les citoyens
et de l'Immigration

Combattre le racisme doit être une préoccupation quotidienne pour chacun d'entre nous. Profitons de cette journée pour continuer de semer dans notre entourage une attitude de respect envers tous nos concitoyens.



L'hiver surtout, le métro représente pour bien des gens de la rue la chaleur sous terre... à ne pas confondre avec l'enfer... qu'ils vivent sur terre.

C'est pourquoi nous vous présentons un dossier sur notre transport en commun, considéré comme l'un des plus beaux au monde.

Mais le métro est-il accessible à tous?

C'est au lendemain de la crise économique de 1929 que Montréal songe à construire un métro pour transporter les milliers de travailleurs du centre-ville qui devient de plus en plus important.

Le journal Herald demande à ses lecteurs en 1930 si «Montréal devait construire un métro» Le Herald publie chaque jour les lettres



Photo Philippe Burnet

de ses lecteurs et offre 5 \$ à la meilleure de la journée. La population se montrait déjà enthousiaste.

Aujourd'hui, le métro est une réalité incontournable de notre vie urbaine. En

plus des travailleurs qui ne font que passer, des commerçants, des musiciens et même des sans-abri s'y côtoient pour diverses raisons. D'autre part, environ 60 pour cent des lecteurs de L'itinéraire utilisent régulièrement le métro pour se déplacer.

Il n'est pas évident pour tout le monde de se déplacer en métro parmi une foule de personnes plus différentes les unes que les autres. Pour les mendiants ou les petits travailleurs autonomes que sont les musiciens du métro, tirer sa part «commerciale» de ce flot incessant de voyageurs n'est pas une mince affaire.

Enfin, le métro, au dire de bien des usagers, commence à être un luxe que le pauvre monde peut de moins en moins se permettre. Y a-t-il une limite à l'ascension du prix du billet? Y a-t-il des solutions pour que les petits travailleurs n'y laissent pas leur chemise dans leurs déplacements pour trouver du travail?

Un sujet qui doit préoccuper des milliers de Montréalais.



Eglise Unie Saint-Jean

(514) 866-0641

Une église protestante de langue française au coeur de la cité

Solidaire avec tous ceux que touche L'itinéraire

Culte: tous les dimanches à 10h 30

110, rue Sainte-Catherine Est, Montréal, Québec H2X 1K7

Denis Fortin,
Pasteur

Une parole sur la place . . .

Bravo
L'itinéraire!

Une sérieuse implication . . .

Les Soeurs de la Providence
Province Notre-Dame

LES OEUVRES DE

**LA MAISON
DU PÈRE**



550, boul. René-Lévesque Est
Montréal (Québec) H2L 2L3

Tél.: (514) 845-0168 Fax: (514) 845-2108

Le transport en commun... COMMUNÉMENT ACCESSIBLE?

JOHANNE GINGRAS



Le transport en commun, le métro comme l'autobus, c'est loin d'être économique pour les plus pauvres, pas seulement les assistés sociaux, mais également les chômeurs en recherche d'emploi. Sans espérer un service gratuit comme dans certains pays arabes, peut-on espérer voir un jour un service à la portée des plus pauvres comme cela se pratique dans plusieurs pays?

Le 18 novembre dernier, un article de La Presse faisait état d'un projet de réduction du prix des titres de transport pour les personnes à faible revenu. En effet, afin de favoriser l'utilisation des transports en commun par cette importante portion de la population (15%) vivant de l'aide sociale, le projet présentait, selon l'auteur de l'article, Éric Clément, la possibilité d'établir des "tarifs préférentiels" comme cela se fait en Europe et plus particulièrement en France.

On pouvait y lire, entre autres, que Guy Picard, directeur de projet à la STCUM, considère que les transports en commun ont non seulement un rôle économique et environnemental, mais aussi un rôle social. Il faut croire que ce rôle demeurera le dernier en importance, vu la fidélité indéfectible de nos dirigeants entièrement dévoués à la philosophie néo-libérale.

Rejoint au téléphone, Yves Ryan, président du conseil d'administration de la STCUM, affirme qu'il ne s'agit en aucun cas d'un projet; ce sont des intentions émises de bonne foi par M. Picard, mais irréalisables parce que trop onéreuses. Cela n'a même pas été soumis au conseil. M. Ryan se félicite d'avoir réussi à maintenir les prix au niveau actuel, alors de là à parler de réduction... Guy Picard abonde dans ce sens et précise que le journaliste a «pris des libertés» en qualifiant de projet ce qui n'était qu'un texte de présentation sur les

différentes options utilisées ailleurs dans le monde.

Le marché des BS...

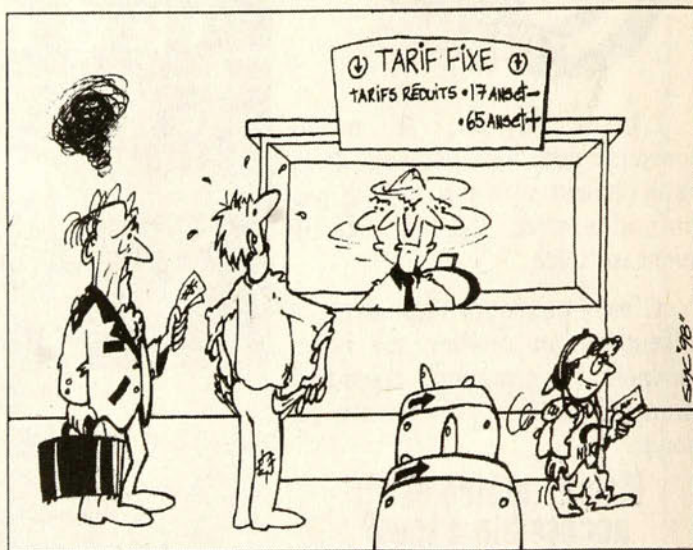
Cependant, à la STCUM, on a bel et bien déjà fait une enquête téléphonique sur la fréquence d'utilisation du métro par les citoyens montréalais assistés sociaux. La société de transport a utilisé les banques de données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité afin de rejoindre 2 000 bénéficiaires et de sonder leurs habitudes de consommation du transport en commun.

C'est donc qu'on tient compte malgré tout du statut du consommateur potentiel de cette partie de la population qui achète son pain et son beurre au même prix que tout le monde. Mais on ne s'avance pas outre mesure sur le chemin des bonnes intentions.

Des systèmes efficaces

Pourtant, les exemples de réussite et de faisabilité ne manquent pas ailleurs dans le monde. Par exemple, l'abonnement Joker émis par la TRAM (Transports de l'agglomération mulhousienne), depuis avril 1997, permet aux citoyens en situation de précarité (chômeurs ou bénéficiaires d'aide sociale) de Mulhouse, en France, de profiter d'un titre de transport pour la moitié du prix.

À Paris, le Syndicat des transports parisiens a piloté la mise en place d'un système d'aide au transport en faveur des catégories de chômeurs les plus démunis:



les «Chèques Mobilité» servent à l'achat de différents types de titres de transport dont la carte Formule 1 qui permet de voyager toute la journée dans différentes zones; la carte Orange d'une durée d'un mois, etc. Ce programme a débuté il y a plus d'un an et devrait avoir rejoint 170 000 personnes.

Toujours dans la capitale française, où le prix des titres de transport est sensiblement le même qu'à Montréal (8 F le ticket, soit 1,93 \$ canadien), les chômeurs en recherche d'emploi, les assistés sociaux ou les personnes à la recherche d'un premier emploi, peuvent obtenir le remboursement de leur carte de transport par le bureau d'aide sociale de la mairie. De plus, des réductions sont réservées aux étudiants jusqu'à l'âge de 26 ans.

Les employeurs de la région de l'Île de France s'impliquent eux aussi dans le processus puisqu'ils prennent en charge une partie des coûts reliés au transport en commun.

Plus près de nous, à Toronto, la ville injecte près d'un million de dollars pour l'achat de titres de transport qui sont ensuite redistribués aux usagers à faibles revenus! Il n'est donc pas impossible de réaliser un système qui permettrait aux plus démunis de se déplacer à meilleur prix. Il suffit que la société de transport fasse un effort en ce sens, ce qui n'est pas le cas à la STCUM. Il semble que l'on ne veuille même pas en parler.

«QUELLES AMÉLIORATIONS AIMERIEZ-VOUS VOIR DANS LE MÉTRO?»



(Photo: Gabrielle Girard)

Camille Major, agent de sécurité dans le métro:

«La tarification et la perception des titres devraient être améliorées. Je trouve que c'est un petit peu du laisser-aller; les cartes CAM c'est pas vraiment un système qui est rentable pour la STCUM. (...) C'est trop facile de laisser une carte que tout le monde utilise à la maison, qu'on se prête entre amis, il y a beaucoup de pertes engendrées à ce niveau-là.(...) Y a des cartes à puce qui se vendent présentement, en Europe, je crois, le nombre de passages est marqué dessus, peu importe l'utilisateur, ça serait plus rentable pour la STCUM.»

Rachel, bénévole:

«Plus de restaurants, de petites boutiques, parce qu'il y a beaucoup d'espace, il y a de la perte d'espace(...) Des bancs quand on est fatigué. Le prix du passage est vraiment trop cher pour des gens de votre âge. La CAM à 45 \$ par mois c'est vraiment très cher.»



(Photo: Gabrielle Girard)



(Photo: Gabrielle Girard)

M. Paquette, agent de sécurité dans le métro:

«J'suis constable dans l'métro... ça dépend des stations, mais ici y a rien à faire, c'est un lieu public. Ces personnes-là sont pas ici pour prendre le métro, elles sont ici pour se réchauffer, pour quêter, c'est un besoin naturel... La Société des transports peut pas tolérer ces personnes-là dans le métro... La société les aide pas, elle les entretient. C'est une roue qui tourne. On n'a pas de problème avec les gens qui vendent L'Itinéraire.»



(Photo: Gabrielle Girard)

Mélanie, étudiante:

«L'heure des ouvertures pis des fermetures. (...) Sur 24 heures.(...) Plus de lignes. J'vais à Laval souvent, c'est compliqué.»



Me Bertrane Royer
AVOCATE

spécialisée en droit carcéral
(libérations conditionnelles)

3689, rue Saint-Hubert Téléphone : (514) 522-5549
Montréal (Québec) (514) 522-4025
H2L 3Z9 Télécopieur : (514) 522-7626

427, rue de la Commune Est
Montréal (Québec)
H2Y 1J4

ab
Accueil Benneau Inc.

Téléphone: (514) 845-3906
Télécopieur: (514) 845-7019

LA CARTE TOURISTIQUE LES «GRATTEUX» DE LA STCUM

Alain Coulombe, alias Alcatraz

CAMELOT MÉTRO BERRI UQAM sortie PLACE Dupuis

Chers lecteurs, connaissez-vous les gratteux de la STCUM? D'après mes renseignements personnels, la plupart des Montréalais à qui j'ai posé la question ne connaissent pas ce service offert par cette grande société. Pourquoi ces gratteux ne sont-ils pas aussi connus et populaires que leurs petits cousins de Loto-Québec? Eh bien, tout simplement parce que la STCUM ne publicise pas vraiment ce service destiné aux touristes. La pub n'est diffusée que dans les agences de voyage, ainsi que dans certains petits hôtels. Personnellement, j'ai découvert ce service au terme d'un an de travail dans le métro Berri-UQAM, en voyant sur la cabine du changeur la seule pub parlant de la carte touristique.

Quelle est cette carte? C'est l'équivalent quotidien de la CAM. Elle se détaille 5 \$ pour une journée ou 12 \$ pour trois jours consécutifs. Vous grattez la ou les journées pour lesquelles vous en aurez besoin et le tour est joué.



Je n'utilise pas souvent les transports en commun, mais quand je compte m'en servir plusieurs fois dans la même journée, j'utilise ces gratteux qui me font économiser temps et argent car, depuis cette année, la STCUM a décidé de limiter les correspondances à un seul trajet dans une même direction.

Si la carte "à gratter" était plus accessible, pour une plus longue période, les Montréalais pourraient en bénéficier au même titre que les riches touristes. Je suggère donc aux démunis, les très pauvres qui sont finalement les «touristes du transport en commun», d'utiliser cette carte pour leurs déplacements.

Points de vente

Cette carte n'est malheureusement pas disponible dans toutes les stations de métro, elle l'est à Berri-UQAM, Place des Arts, MC Gill, Peel et Bonaventure.

Vous pouvez également vous la procurer aux endroits suivants: Auberge de la Fontaine, Hôtel le Breton, Hôtel de Paris, le Jardin d'Antoine, le Montréal Crescent, le Manoir Ambrose ainsi qu'au Château de l'Argoat, situé au 524 Sherbrooke Est, près de la station Sherbrooke, où l'aimable propriétaire Anne Leflocque se fera un plaisir de vous servir. Vous la trouverez aussi au kiosque du Vieux-Montréal, sis angle Place Jacques-Cartier ainsi qu'au Centre Hospitalité-Canada, au 1001, Carré Dorchester.

L'Itinéraire!

Un apport à la société...

Une bonne idée...

Les soeurs de la congrégation de Notre-Dame
Conseil de la Province Ville-Marie

L'ITINÉRAIRE
ASSEMBLÉE NATIONALE

André Boulerice
Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques
Leader adjoint du gouvernement

1951, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2K 2C9
Téléphone: (514) 525-2501
Télécopieur: (514) 525-5637
Courriel: anap@total.net



Des gens de la rue ou de milieu modeste se côtoient dans une ambiance agréable. De bons petits repas à 3,25 \$ (2,25 \$ pour les membres) sont servis par des gens en réinsertion sur le marché de l'emploi. Un cuisinier leur apprend comment travailler et gérer une cuisine. Le Café sur la rue est également le premier café électronique pour personnes démunies. Il n'en coûte que 1 \$/heure pour naviguer sur Internet ou utiliser un ordinateur. Des animateurs offrent de la formation gratuite aux gens qui n'ont aucune expérience en informatique.

Avant de jeter vos vieilles affaires, pensez à nous.

Offre de bons petits repas, pas chers, à des gens démunis. Les bénévoles et employés sont en réinsertion sur le marché du travail et apprennent avec un cuisinier.

Nous avons besoin, entre autres, d'un congélateur et d'une télévision (encore brisée, on n'est pas chanceux!).

Le Café sur la rue recueille toujours les minis laveuses-sécheuses pour aider des femmes en difficulté.

APPELEZ DENISE 525-5747

L'informatique à la portée des plus démunis!



L'itinéraire offre la possibilité aux gens de la rue d'acquérir de la formation en informatique et de s'initier à Internet.

Nous avons plein de projets pour leur ouvrir de nouveaux horizons...
mais nous manquons de matériel.

L'itinéraire recueille vos vieux Macintosh

Alors avant de les jeter à la poubelle, appelez Serge Lareault au (514) 597-0238

Merci à tous!

Branchez-vous

à l'alternative en éducation!

En vous branchant sur InfiNiT éducation, vous pénétrez au coeur de la pédagogie. Plus de 25 sites instructifs, vivants et animés, pour mieux apprendre.



<http://www.education.infnit.net>

Branchez votre école à haute vitesse!

Renseignements :

(514) 281-9149

1 888 246-2256



Vidéotron

Le métro de Montréal

L'ART ET L'HISTOIRE AU-DELÀ DU BÉTON

BRYAN DIONNE

Quand on prend tous les jours le métro, on finit par ne plus le voir. Souvent, les touristes l'apprécient plus que nous puisque bien souvent, ils le visitent telle une véritable attraction. Car lorsque l'on regarde avec des yeux neufs, on s'aperçoit qu'il n'y a pas que la grisaille du béton dans notre transport en commun, mais parfois des oeuvres d'art signées de grands noms. En fait, notre métro est considéré comme l'un des plus beaux au monde.

Un peu d'histoire

C'est le 23 mai 1962 que la première pelletée de terre fut prélevée, au coin des rues Berri et Jarry. Montréal devenait ainsi la 8e ville en Amérique et la 26e au monde à se doter d'un réseau souterrain de transport en commun. Les coûts reliés à sa création sont à ce jour évalués à deux milliards de dollars.

Un véritable parcours artistique

Le métro constitue une immense galerie d'art souterraine, riche en beauté et originalité. En effet, les 65 stations du métro proposent une série d'oeuvres d'art au patrimoine artistique inestimable. Les premiers architectes du métro, à la demande de la ville, ont prévu des espaces dédiés à l'élaboration et l'installation d'oeuvres d'art.

Dès le début, des oeuvres d'art ont été ajoutées aux 26 premières stations de métro. L'art prenait ainsi le chemin des sous-sols de la ville.

Première station du métro à abriter une oeuvre d'art, le 20 décembre 1967, la station Place-des-Arts présente l'oeuvre d'un des artistes les plus connus du Québec, Frédéric Back, auteur de «L'Homme qui plantait des arbres.» Dans la station, on retrouve «Les Arts lyriques», un vitrail qui rend hommage



Photo: Gabrielle Girard

La première oeuvre d'art du métro. Un vitrail de Frédéric Back à la station Place-des-Arts.

à l'histoire de la musique à Montréal, de l'époque de Jacques Cartier jusqu'à la musique canadienne contemporaine. Cette imposante fresque est illuminée par 105 tubes de néon et contient une tonne d'acier.

À la station McGill, on retrouve, sur un mur adjacent au magasin Eaton, une murale représentant en relief l'Île de Montréal. Cette oeuvre intitulée «C'est dans le sol qu'on prend appui pour s'envoler» est le fruit de l'imagination des artistes Richard Purdy, Alain Cadieux et François Hébert.

Les Jeux Olympiques de Montréal en 1976 sont immortalisés à la station Pie-IX. On y retrouve une série d'oeuvres ayant pour objectif de nous rappeler cet événement sportif, d'en exposer la philosophie et l'unicité des

peuples participants. Ce sont des oeuvres de Marcel Raby et de Jordi Bonet. Ce dernier a d'ailleurs signé un bas-relief évoquant la grande devise des athlètes: «Plus loin, plus haut, plus fort.»

Une aventure esthétique

La ligne orange offre d'agréables surprises aux usagers et visiteurs. D'un bout à l'autre du trajet, l'histoire de la ville y est exposée à travers ses grands noms: Laurier, Crémazie, etc. L'histoire est aussi présente à travers les oeuvres d'art des stations.

À la station du Collège, nommée ainsi pour souligner l'importance du collège de Saint-Laurent dans l'histoire de ce secteur, on présente une véritable colonne ionique, faite de pierre de calcaire gris.

À la station Crémazie, «La Poésie dans l'univers», murale de Georges Lauda, Paul Pannier et Gérard Cordeau, constitue un vibrant



Photo: Gabrielle Girard

L'un des 26 reliefs de la station De Castelnau évoquant le marché Jean-Talon.

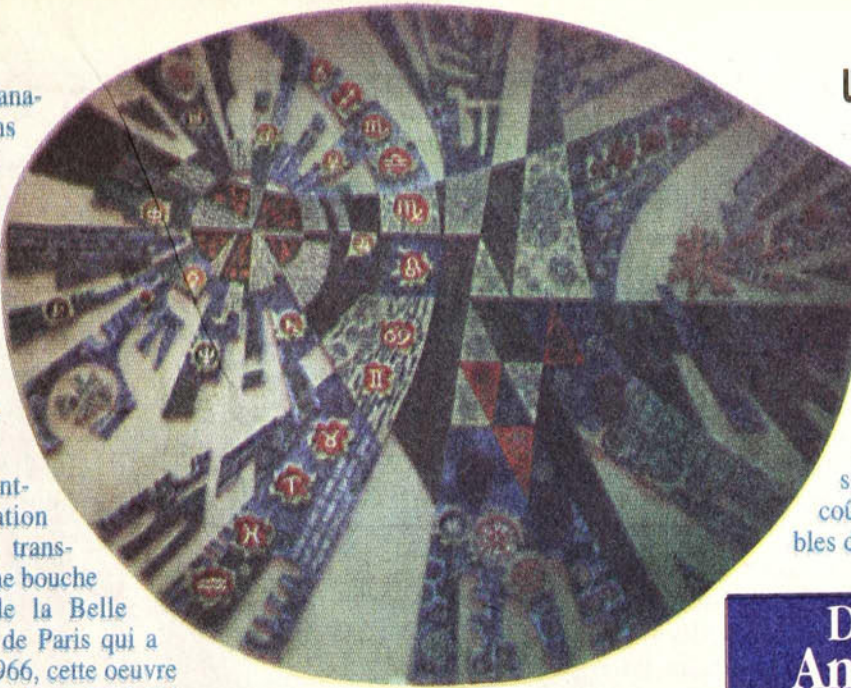
hommage à la poésie canadienne et illustre dans l'univers la présence du système solaire et des signes du zodiaque. Des masques en fer soudé, provenant de l'atelier de Gérard Cordeau font honneur aux grands poètes Crémazie, Fréchette et Nelligan.

À la sortie Saint-Antoine, de la station Square-Victoria, on a transporté la décoration d'une bouche du métro de Paris de la Belle Époque. C'est la ville de Paris qui a offert à Montréal, en 1966, cette oeuvre composée d'une balustrade en fer forgé et de globes lumineux de style art nouveau, oeuvre du célèbre architecte français Hector Guimard.

La ligne bleue

Cette ligne est la plus récente du réseau. Inaugurée en 1986, ses créateurs ont respecté la tradition, en incorporant à ses stations un côté historique et artistique très significatif.

Les architectes Dupuis, Chaput et Dubuc ont fait de la station Outremont une des stations les plus élégantes de tout le réseau. Gilbert Poissant y a créé une murale remarquable, reflétant l'architecture résidentielle de la municipalité.



Une immense murale à la station Crémazie rend hommage à la poésie canadienne.

À la station Parc, on retrouve dans les puits de lumière une sculpture en forme de papillon, qui se déploie dans un ensemble infini de miroirs. Intitulée «Icare», cette oeuvre est inspirée de la mythologie grecque.

En plein coeur de la «Petite Italie», la station De Castelnau rend hommage à la population montréalaise d'origine italienne. L'artiste Jean-Charles Charuest y expose 26 panneaux de travertin, rappelant les scènes du marché Jean-Talon.

Une visite s'impose

Découvrir l'art public du métro de Montréal, c'est découvrir les artistes d'ici, et redécouvrir le patrimoine et l'histoire collective des Montréalaises et Montréalais. Un compromis agréable aux différentes activités et sites touristiques plus coûteux et moins accessibles de notre belle ville...

Déprimés Anonymes

Recherchons bénévoles pour service d'écoute téléphonique.



Des personnes en souffrance ont besoin de votre soutien.

Cours de formation gratuit.

Contactez Josée au 278-2124

Abonnement à L'itinéraire



Nom: _____ Un abonnement d'un an (12 numéros) **40\$**

Prénom: _____ frais de poste compris

Adresse: _____ Abonnements supplémentaires **20\$**

Nombre d'abonnement(s) _____

À compter du mois de _____

Téléphone: _____ Signature _____

Envoyez un chèque ou mandat poste à l'ordre du Journal L'itinéraire
1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7

Si vous ne pouvez acheter L'itinéraire sur la rue...



PAS DE CHÔMAGE CHEZ LES MENDIANTS DU MÉTRO!



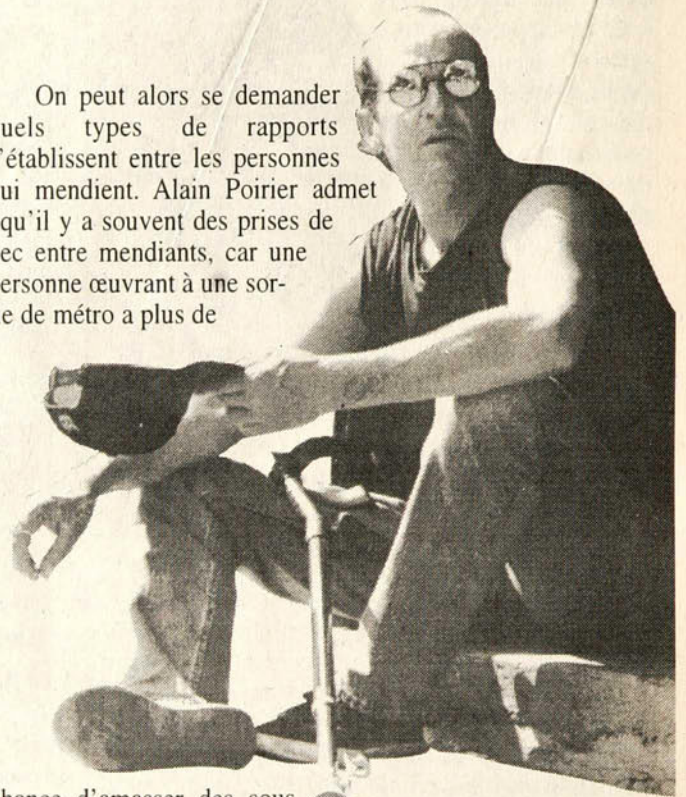
Luc PLAMONDON

On se promène dans le métro quotidiennement pour aller au boulot, et pourtant, on est loin de penser que plusieurs personnes se servent de ce lieu pour gagner leur vie. Le métro constitue un lieu de choix pour quêter à cause de la quantité de gens qui y circulent constamment. La mendicité dans le métro est un phénomène que connaît bien Alain Poirier, agent de prévention au service de surveillance du métro.

Est-il permis de mendier dans le métro? «Oui, il est permis de mendier aux endroits désignés et dans la mesure où cette activité ne nuit pas à la libre circulation des usagers et n'entrave pas le respect des gens», répond sans hésiter M. Poirier.

Ces lieux où l'on peut mendier se limitent aux sorties du métro jusqu'à l'intérieur des couloirs où se trouvent les tourniquets. Donc, toute personne prise à mendier à l'intérieur des tourniquets est en état d'infraction et passible d'une amende s'élevant à 42 \$. On remarque parfois des gens qui mendient en se promenant de wagon en wagon: cela pourrait leur coûter 100 \$. De quoi leur enlever le goût de demander la charité!

On peut alors se demander quels types de rapports s'établissent entre les personnes qui mendient. Alain Poirier admet «qu'il y a souvent des prises de bec entre mendiants, car une personne œuvrant à une sortie de métro a plus de



chance d'amasser des sous que ses comparses placés à l'intérieur.» Autrement dit, les risques de conflits augmentent quand plusieurs personnes demandent l'aumône en même temps dans une station de métro.

On sait aussi que les musiciens occupent une place de choix dans le réseau souterrain: ils ont des endroits désignés pour jouer et ils se sont regroupés (Association des musiciens indépendants du métro de Montréal). Est-ce qu'on peut considérer ces artistes comme des mendiants? «Sans vouloir trancher la question au couteau, je crois que non quand les musiciens sont bons, ce qui est très souvent le cas. Toutefois, il y a des problèmes quand des mendiants s'improvisent musiciens et qu'ils sont tellement médiocres qu'ils agacent les gens. À ce moment-là, on peut parler de mendicité.» Les musiciens sont, somme toute, bien organisés et il y a rarement d'accrocs. Et fort probablement que la présence des musiciens est plus appréciée en général que celle des mendiants!

Alain Poirier fait remarquer que les trois dernières années ont été les plus remarquables en terme d'augmentation. Effectivement, le phénomène de la mendicité est en recrudescence, ce qui est d'autant plus inquiétant que le taux de chômage ne semble point diminuer, même si les statistiques prétendent le contraire.

Comme tout le monde le sait, les coupures du gouvernement et les mises à pied dans les entreprises continuent de plus belle et le travail se fait plus rare. Les critères de l'assurance-emploi deviennent de plus en plus sévères et les salaires plafonnent. Devra-t-on en déduire que la mendicité est une solution d'avenir, puisqu'il semble qu'on n'y chôme jamais!!! Alors, entrepreneurs, au boulot!

Passeport Québec



L'Altitude Rustique

*Vous offre
votre hébergement gratuit
Différentes autres
destinations disponibles*

Pour plus d'informations

Passeport Québec
Palais du Commerce
1650, Berri, Suite 22
Montréal (Québec) H2L 4E6

Tél. : 288-TOUR (8687)

La Nouvelle Façon de Voyager

DANIEL

UN EX-MENDIANT DU METRO LAURIER

MARIUS Kiri

STAGIAIRE

Depuis trois ans, un homme ouvre la porte du métro Laurier. Son chapeau dit clairement ce qu'il veut, mais lui-même ne dit jamais rien. Quand j'ai des pièces de monnaie, je les mets dans son chapeau. Il me fait un signe de tête pour me remercier. C'est le seul contact que nous ayons. Je suis habitué à le voir en entrant dans le métro. Quand il n'est pas à son poste, instinctivement, mes yeux le cherchent; je suis un peu inquiet. «Que lui est-il arrivé?» Je dois avouer que c'est une impression fugitive et qu'au bout de cinq secondes, j'oublie son existence jusqu'au lendemain matin. Il y a quelques jours, dans le wagon, une pensée bizarre m'est venue: je rencontre cet homme bien plus souvent que mes voisins et même que certains de mes cousins. Je pense plus souvent à cet inconnu qu'à mes proches que je vois une fois l'an. J'ai décidé de lui parler lorsque je le verrais.

Il a été absent une semaine. Quand on s'est revus, il m'a dit bonjour. J'ai entendu sa voix pour la première fois. Ce jour-là, il avait son chapeau sur la tête. Je voulais lui donner quelques pièces, mais il a refusé: il n'en avait plus besoin. En voyant mon visage étonné, il m'a raconté brièvement sa vie, une vie tout à fait ordinaire. Mais à 55 ans, il a découvert qu'il était atteint du sida. En peu de temps, il a tout perdu: sa femme, son appartement, son travail, ses amis. En mendiant, il a réussi à survivre, mais la maladie a démoli son corps et il ne pouvait plus rester dans la rue. Il a trouvé un refuge pour sidéens où il sera logé et nourri.

Alors, il était revenu pour la dernière fois simplement pour dire bonjour aux gens qui l'avaient aidé pendant des années. Troublé par tant de malheurs, je suis parti en silence, mais je suis revenu au bout d'une minute: «C'est quoi ton nom?» Il m'a répondu avec un grand sourire: «Daniel.» Dans ce sourire j'ai vu que l'espoir n'était pas mort.

Au revoir, Daniel!

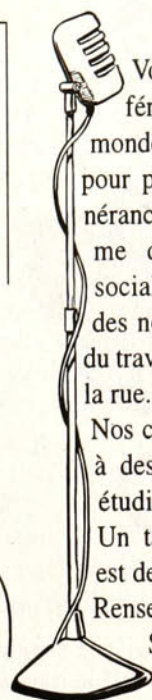
Alors, il était
revenu pour
la dernière
fois simple-
ment pour
dire bonjour
aux gens qui
l'avait aidé
pendant des
années

Besoin de conférenciers?

Le réseau d'aide

Aux personnes seules et itinérantes de Montréal

180, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec)
H 2 X 1 K 9
Téléphone: (514) 879-1949



Vous cherchez des conférenciers ayant connu le monde de la rue et la drogue pour parler de sujets tel l'itinérance, la toxicomanie, l'estime de soi, la réinsertion sociale ou encore l'impact des nouvelles technologies et du travail sur la vie des gens de la rue.

Nos conférenciers s'adressent à des publics de tous âges, étudiants, associations, etc. Un tarif horaire raisonnable est demandé.

Renseignements:

Serge Lareault
(514) 597-0238

BonSecours Inc.



Centre de réhabilitation pour démunis
alcooliques/toxicomanes de 25 ans et plus

Admission
de 9 à 16 heures
565, Dublin

(514) 935-8882

CAMPEAU
OUELLET
NADON
BARABÉ
CYR
DE MERCHANT
BERNSTEIN
COUSINEAU
HEAP
PALARDY

AVOCATS

1406, rue Beaudry
C" P" 95, Succursale «C»
Montréal (Québec)
H2L 4J7

Téléphone: (514) 528-7228
Télécopieur: (514) 528-1353

Mandat d'aide juridique accepté
ASSURANCE-CHÔMAGE- DROIT DU TRAVAIL- AIDE SOCIALE- LOGEMENT-REGIE DES RENTES

Un service gratuit

TEL-AIDE

935-1101

Une écoute attentive

Les musiciens souterrains

EN BACH DANS L'MÉTRO



Il est huit heures du matin. Tu cours pour aller prendre le métro, les yeux encore tout collés. Tout à coup, tu entends une musique qui te fait un peu oublier la journée qui s'en vient. Ou encore, c'est le contraire et tu te dis «Ah! non! Pas lui à matin!» Le musicien du métro, aimé ou pas, est là bien avant vous, dans l'un des nombreux corridors, à attendre non pas l'aumône, mais un peu d'argent bien mérité. Car la vie dans le métro, c'est dur!

GABRIELLE GIRARD



Quand on a 20 ans de métier comme musicien dans le métro, on doit sûrement avoir beaucoup de choses à raconter.

L'Itinéraire a rencontré Claude Pagé, un des pionniers des musiciens dans le métro. En effet, il était là avant même que soit fondée l'Association des musiciens indépendants du métro de Montréal (L'AMIM).

«Au tout début, on jouait dans l'illégalité, on prenait une chance de se faire arrêter et de payer 100 \$ d'amende. Durant toute ma carrière, je me suis fait arrêter une quarantaine de fois et on ne m'a jamais donné d'amende. Par contre, je connais d'autres musiciens qui ont eu à en payer souvent», raconte Claude.

Il y a 15 ans, est née l'AMIM, le fruit d'une longue bataille. Ses membres ont fait signer des pétitions pour avoir l'autorisation de jouer dans le métro, ou pour au moins être "tolérés". «À l'époque, la loi était mal faite: elle disait «qu'il était défendu de faire fonctionner un instrument de musique dans les stations». On sait très bien qu'un instrument de musique ne fonctionne pas. Cela a été mal écrit, mais c'est comme ça que la loi nous a permis de jouer dans les stations», affirme Claude.

Il nous explique comment on attribue chaque station de métro aux musiciens. «Tout d'abord, tu dois te lever de bonne heure le matin, même au milieu de la nuit pour aller t'inscrire sur la liste qui correspond à l'emplacement de la station où tu veux jouer. Cependant, il y a certaines stations plus fréquentées qui font exception comme: Berri-UQAM, Place-des-Arts et Square-Victoria. Là, on se ramasse à l'extérieur vers 2h du matin pour s'inscrire. Premier arrivé, premier servi. Cette liste est respectée par les musiciens.»

Certains ont demandé la permission à la STCUM de faire passer des auditions, mais elle a refusé. «La STCUM nous endure, nous tolère et elle nous considère exactement comme des itinérants», pense Claude.

«Les règlements sont instaurés par l'AMIM. Par exemple, tu dois respecter l'ordre de la liste, ne pas jouer plus de deux heures au même endroit, mais par contre, tu peux t'inscrire pour jouer dans plusieurs stations au cours d'une même journée», ajoute-t-il.

Profession: musicien de métro

On compte environ 600 membres dans l'Association et il n'existe aucun critère particulier pour en faire partie, ce qui veut dire que n'importe qui peut jouer. «Tu peux arriver là avec des cuillères ou des blocs de bois, tu peux chanter a capella et même jouer du gazou, personne ne t'en empêchera», raconte Claude. «C'est le ministère des Affaires



Gilles Deneault

Député de Laurier Sainte-Marie

**1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 580,
Montréal (Québec) H2L 4P9**

Tél.: (514) 522-1339 Fax: (514) 522-9899

culturelles qui a obligé la STCUM à accepter les musiciens du métro. Quand on a demandé des auditions, on nous a dit que c'était contre les droits de la personne. Moi, j'ai étudié la musique à l'université et ma femme a fait une maîtrise en musique.»

Il poursuit: «Alors, qui peut se prétendre musicien? Et puis si ce sont des musiciens de métro alors, il faut avoir le titre qui va avec. Je trouve ça déplorable. Peu importe le genre de musique, quelqu'un peut faire du western, du rock et très bien le faire, mais il faut qu'il y ait des auditions pour que les gens nous respectent. Ma femme et moi sommes allés en Europe, plus précisément à Milan, et on nous appelait "maestro". On était respectés là-bas. On était des musiciens. Attention! Ici, on est des robineux, des quêteux. C'est très chiant. De plus, pendant que je suis ici dans le corridor, il n'y a pas un gars qui va prendre le manteau de fourrure de la femme qui passe parce que je suis là comme témoin. On est une présence constante, agréable ou désagréable, selon les goûts», conclut Claude.

L'envers de la médaille

Selon M. Roy, directeur des relations publiques de la STCUM, le rôle de la Société, propriétaire des espaces, se résume à établir certaines normes acceptables pour la conduite des musiciens dans le métro. Ces règles touchent à l'espace occupé, à sa qualité, à sa superficie et au nombre de décibels.

«Ce que la STCUM ne fait pas, c'est de se mêler de la qualité des interprètes et des musiciens. C'est l'AMIM qui s'est gardé ce droit et, à ce jour, elle n'a pas tranché là-dessus», explique M. Roy. D'après lui, ce sont les musiciens qui ne s'entendaient pas entre eux, qui s'objectaient à payer un droit et à passer des auditions. Quelques-uns seulement seraient prêts à payer.»

Lorsqu'arrivent des périodes fructueuses de l'année, comme celle des Fêtes, par exemple, des musiciens viennent pendant un mois faire de l'argent parce que c'est plus facile. Cela est évidemment très frustrant pour les musiciens habituels.

«À Toronto, notamment, affirme M. Roy, les personnes qui veulent devenir musiciens du métro passent une audition devant certains connaisseurs en musique. D'autres sont là pour juger l'image et les contenus qui ne doivent ni être obscènes, ni parler de religion, de sexualité, etc. De plus, les musiciens paient un droit assez élevé, ce qui décourage les faux musiciens. Dans certaines de nos stations, on a des musiciens qui n'en sont pas, des gens qui frappent sur une brique ou sur des blocs de bois pour pouvoir s'alimenter ou pour assurer leurs besoins quotidiens. La STCUM n'a pas de pouvoir sur la qualité de l'interprétation. Par contre, elle peut intervenir si une personne a un langage injurieux envers les usagers, etc. La marge de manoeuvre de la STCUM est faible, tout le reste fait partie de l'appareil de gestion de L'AMIM, qui est plutôt très «soft». L'Association n'a pas à nous demander la permission pour faire passer des auditions», termine M. Roy.

Pour sa part, la présidente de l'AMIM confirme que tout ne va pas pour le mieux au sein de l'Association et que les relations sont plutôt tendues entre les 600 musiciens. Son rôle consiste à faire le lien entre la STCUM et les musiciens. Elle prétend que les musiciens devraient s'impliquer beaucoup plus, et qu'il y aurait un énorme effort de concertation à faire de part et d'autre. Tous ne seraient pas prêts à en assumer les responsabilités.

PÂTISSERIE BERRYMONT

GINA MAZEROLLE

CAMELOT CARRÉ SAINT-LOUIS
MÉTRO BERRI UQAM SORTIE ST-DENIS

Il est 7 h 45. Vous entrez dans le métro. Une délicieuse odeur de croissant chaud vous chatouille les narines. Elle provient de la pâtisserie BerryMont située du côté de l'entrée Sainte-Catherine. Ce commerce appartient à



Michel Lafleur depuis huit ans, mais existe en réalité depuis l'ouverture du métro en 1966-67. La pâtisserie fabrique les viennoiseries, c'est-à-dire les muffins, croissants et biscuits, mais pas les pâtisseries françaises comme les mille-feuilles, les éclairs, etc., qui viennent d'une pâtisserie spécialisée.

Les habitudes alimentaires de la clientèle ont dirigé les choix de M. Lafleur: les étudiants de l'UQAM aiment les bis-

cuits et les employés de bureau, les muffins. «Dans le métro, c'est cosmopolite. On rencontre toutes sortes de gens. Il y a certaines clientèles avec qui c'est parfois plus difficile, mais grosso modo, c'est assez enrichissant. C'est la seule entreprise que je possède et ça me tient bien occupé. Il y a une bonne clientèle et les gens reviennent!»

M. Lafleur a acquis son expérience en travaillant dans des dépanneurs: «J'avais pris goût à ce type de commerce et cela m'a donné une certaine forme d'expérience. À partir de là, j'ai pu me procurer un commerce avec l'aide financière de la famille. J'ai pris l'expérience nécessaire de mon côté et cela n'a pas été long que j'ai ouvert mon commerce. Je n'ai aucune étude relative à l'alimentation ou à la confection alimentaire. L'important est de prendre le temps d'apprendre, c'est tout. C'est plus facile pour moi d'apprendre dans une cuisine plutôt que dans un livre. J'ai eu la chance que plusieurs n'auront jamais. Il faut provoquer les choses. Je n'attends pas après les autres pour avoir ce dont j'ai besoin. Il faut passer à l'action et ne pas se plaindre.»

Néanmoins, Michel Lafleur partage avec les plus démunis; durant les Fêtes, il a écoulé des produits frais invendus à la Old Brewery Mission et va porter directement à la porte de la Maison du Père les viennoiseries qu'il confectionne.



Association des employés gais de la STCUM

TERMINUS: ON SE VIDE LE COEUR

REBECCA STACEY

Il existe depuis près de cinq ans une Association des employés gais et lesbiennes de la STCUM. Ils sont environ une quinzaine à se réunir pour briser leur isolement, s'entraider ou se raconter des anecdotes, histoire de décompresser. J'ai rencontré Pierre-Paul, Claire et Guy qui m'ont raconté comment ça se passe.

Pierre-Paul raconte: «Il y a trois ou quatre ans déjà, le syndicat a organisé une "Journée spaghetti" pour les employés en profitant de l'occasion pour souligner la journée de la femme. Je me suis arrangé avec quelques employés gais de mes connaissances pour faire passer le mot discrètement, que je retiendrais une table pour nous seulement. Une quinzaine de gais et lesbiennes se sont présentés à cette table pour démontrer qu'on était là. Ça nous a permis de faire un peu de politique sans être agressant ou rien du genre, afin de rappeler au syndicat de faire son travail. Les résultats ont donné qu'on a pu se faire connaître et gagner beaucoup de nos droits, dont la reconnaissance des conjoints de même sexe et, par conséquent, le gain des avantages sociaux et les régimes d'assurances. Seul le fond de pension n'a pas été accepté.»

Le résultat de cette "Journée spaghetti" fut la création de l'Association. «On a alors décidé de partir un groupe dans l'intimité pour briser l'isolement, ainsi que de partager nos activités en com-

mun», de dire Claire. «Mais on voulait aussi se montrer présents parmi nos confrères et consoeurs de travail tout comme face au syndicat», rajoute Pierre-Paul.

Ça ne semble pas trop difficile que d'être à la fois gai et employé de la STCUM. «On ne s'étiquette pas par crainte du "si on savait ça", mais lorsqu'on est confronté, on ne s'en cache pas non plus», affirme Claire. «Moé, les gars au garage le savent, pis tout le monde m'accepte et me respecte sans aucun problème», de rajouter Guy. «Je pense que la société en général est ajustée maintenant aux différences», ajoute Pierre-Paul.

Anecdotes du métro

Les membres de l'Association, s'ils n'ont pas d'anecdotes à raconter concernant leur orientation sexuelle, en voient cependant de toutes les couleurs à leur travail.

«On trouve parfois des itinérants endormis dans un autobus au garage», signale Guy, le mécanicien. «Une fois, il y en a un qui était resté dans l'autobus, pis y avait passé au lavage du véhicule, les fenêtres toutes ouvertes, t'aurais dû voir ça!»

«En somme, de poursuivre Claire, j'ai à rencontrer toutes sortes de situations, par exemple: une fois, je voyais une femme fumer la cigarette. Je l'ai avisée simplement qu'elle ne devait pas fumer. Soudain, comme ça, elle s'est mise à crier après moi, ce qui m'amena à ne pas insister davantage.»

«Une fois, aux guichets de la station de métro Guy, il y avait un enfant qui était monté sur un des tourniquets, rajoute Claire. Le jeune garçon est tombé en se heurtant la tête sur le plancher de ciment. Le père tout prêt s'est mis à crier après son enfant. Je me suis alors adressée à l'homme et j'ai tenté de le raisonner «Monsieur, voyons, le p'tit s'est fait mal!» L'homme figea sur place et commença à crier. Une autre fois, une dame en panique criait qu'on l'emmène dans un hôpital du nord de la ville; j'entrepris de tenir compagnie à la dame en me rendant avec elle jusqu'à la station Henri-Bourassa pour parler au chauffeur d'autobus afin qu'il voie à ce que la dame descende au bon endroit. Quelque temps après, je recevais une carte de remerciement de cette dame, ce qui m'a fait chaud au coeur.»

Guy, le mécanicien, raconte que lui aussi, ça lui arrive de se faire crier après: «Lorsque j'ai un appel de service pour aller remettre en ordre un véhicule en panne et le ramener ensuite au garage, plus souvent qu'autrement, les usagers veulent monter à bord, s'imaginant que je suis un chauffeur remplaçant. Ils deviennent alors mécontents parce que je ne peux pas les laisser monter.»

Alors, voilà un bout de vie d'un chauffeur d'autobus, d'une changeuse et d'un mécanicien, en bout de ligne. Au fond, les employés gais et lesbiennes sont chanceux d'avoir une association pour pouvoir dialoguer entre eux.

**Dans la rue,
avec le monde**



Confédération des syndicats nationaux

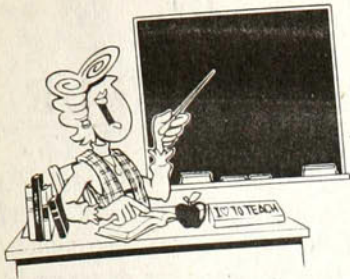
JEAN COUTU

Daniel Dubois
Gérant administrateur

501, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1W6

Tél.: 521-3481
Fax: 521-1660

UN EXERCICE DE STYLE MINISTÉRIEL



PIERRE-ALEXANDRE CORNEILLET

En février dernier, L'itinéraire publiait un article sur la taxe à l'échec scolaire. La Fédération étudiante avait exprimé son mécontentement devant ce nouveau fardeau financier. Mme la ministre Pauline Marois a répondu aux questions de Pierre-Alexandre Corneillet, un jeune de 18 ans qui sort de l'école... ou plutôt, voici comment la ministre n'a pas pas vraiment répondu aux questions du jeune. L'éducation au Québec: une situation inquiétante après la lecture de ce texte...

La taxe à l'échec ?

«D'abord, vous comprendrez que j'appelle ça autrement: l'incitation à la réussite, de dire Mme Marois. Vous vous souviendrez que ça avait été mis en place par le gouvernement qui nous avait précédé, et on avait pris l'engagement de revoir le tout parce qu'on croyait que c'était inacceptable la façon dont ça fonctionnait. On attendait que le jeune en soit au quatrième ou cinquième échec avant de le faire payer. Alors, on a ré-évalué tout ça de façon à ce que, dès le premier semestre, le jeune soit conscient que s'il a raté plus d'un examen, il doit se poser des questions.»

Pour faire de l'argent?

«On ne fait pas beaucoup d'argent avec cette loi, ajoute-t-elle. Là où on va faire des économies, et je suis bien claire et honnête là-dessus, c'est que les jeunes, étant conscients de cela, se réorienteront dès le premier semestre parce qu'ils se rendent bien compte qu'ils vont rater trois ou quatre examens. Notre objectif est de conscientiser, informer, amener le jeune à la réflexion, et à modifier s'il y a lieu son itinéraire, parce qu'il y avait des choses à réajuster. Mais on n'a pas fait que ça, on travaille actuellement avec les professeurs et les directions pédagogiques à une série de mesures pour améliorer la réussite scolaire. Ma priorité pour l'enseignement supérieur, dont font

partie les cégeps, c'est d'augmenter le niveau de réussite, et par conséquent, de réduire le taux d'échec.»

Reprenons l'exemple du cégep André-Laurendeau, l'un de ceux où le problème est le plus notoire: 200 000 \$ pour cette session (payé par 27 % des étudiants).

Les bénéfices de la taxe seront-ils réinvestis dans l'orientation et l'encadrement?

«Là, on a un autre problème, que vous connaissez: les compressions budgétaires dans l'ensemble du réseau de l'Éducation. Ce que l'on va retenir comme orientation cette année, c'est un gel budgétaire. Mais les sommes économisées actuellement et plus tard, parce qu'un jeune va faire de meilleurs choix, tout ça va laisser un peu de marge aux institutions à moyen et long terme. Mais il y aura un effort budgétaire à faire cette année. J'aurais préféré qu'il n'y en ait pas.»

L'aspect le plus contesté est une taxe que l'étudiant doit payer à même son prêt. Ça n'aurait pas été plus profitable pour les deux parties que l'on pénalise le prêt au lieu d'imposer une taxe?

«Il ne faut pas oublier l'objectif: sensibiliser le jeune, l'amener à prendre conscience des conséquences d'échecs répétés. Sinon on voit la note sur le bulletin et on dit: «Je vais recommencer». Résultat: ça peut prendre jusqu'à cinq ans pour obtenir un diplôme. Parfois, c'est par choix personnel, mais pas pour la plupart des jeunes. Reprendre un cours, c'est autant de ressources qui ne lui seront pas consacrées, à lui ou aux autres élèves.»

«Prenons un cours de 400 heures, ça ferait 800 \$ de taxe. Si on retirait 800 \$ du prêt, l'étudiant aurait le même montant final, sauf que sa dette serait moins élevée.»

«C'est vrai, mais il y a des conséquences aux gestes qu'on pose. Du moment qu'on peut les mesurer, ça amène une plus grande responsabilisation. L'objectif n'est pas de punir, mais

de faire réfléchir, de faire réussir, et d'amener les jeunes à prendre conscience des efforts et du travail que ça exige.»

Comptez-vous améliorer les services d'orientation?

«Il y a des choses à améliorer: quand un jeune vient au cégep et qu'au bout de quatre mois, il a quatre échecs ou décide de retourner à la formation professionnelle (ce que font plusieurs), on a un problème d'orientation. Certains doivent tâter le terrain avant de se rendre compte que ce n'est pas ce qu'ils voulaient étudier. Tout le monde a droit à l'erreur. Mais si on comprenait mieux les exigences, les obligations à remplir, ça aiderait à faire des choix plus éclairés. Il y a aussi des jeunes qui, eux, sont plus pressés que d'autres, qui voudraient pouvoir réussir du premier coup leur cours. Ceux-là perdent un temps précieux.»

Et au secondaire?

«Oui. Il y a des ajustements à faire. On remet en question certains cours pour mieux se concentrer sur des activités d'orientation, et de support aux élèves. Il faut rendre plus disponibles des services comme ceux-là. Il y a des jeunes qui ont des forces très grandes dans une matière et qui n'ont pas nécessairement à consulter, tandis que d'autres ont besoin d'un support plus soutenu. On mettra l'accent sur ces derniers. On veut aussi un meilleur lien entre le secondaire et le cégep, pour que le personnel des cégeps explique à ses futurs élèves les exigences des études.»

Jacques Parizeau avait déclaré que la taxe à l'échec était inacceptable.

«Ce qu'il avait reproché à cette mesure, c'est qu'elle s'appliquait une fois qu'on avait cumulé des échecs pendant une longue période. On risquait d'anéantir les efforts faits sur deux ans pour les étudiants. Ça avait été fait par les libéraux: il fallait accumuler cinq échecs avant de commencer à intervenir. Nous, on dit: «Un ça va; à deux, il faut se poser la question.» Je pense que payer deux dollars pour une heure de cours, pour un cours, ce n'est pas dramatique. Imaginez tout ce qu'on dépense quand on est étudiant.»

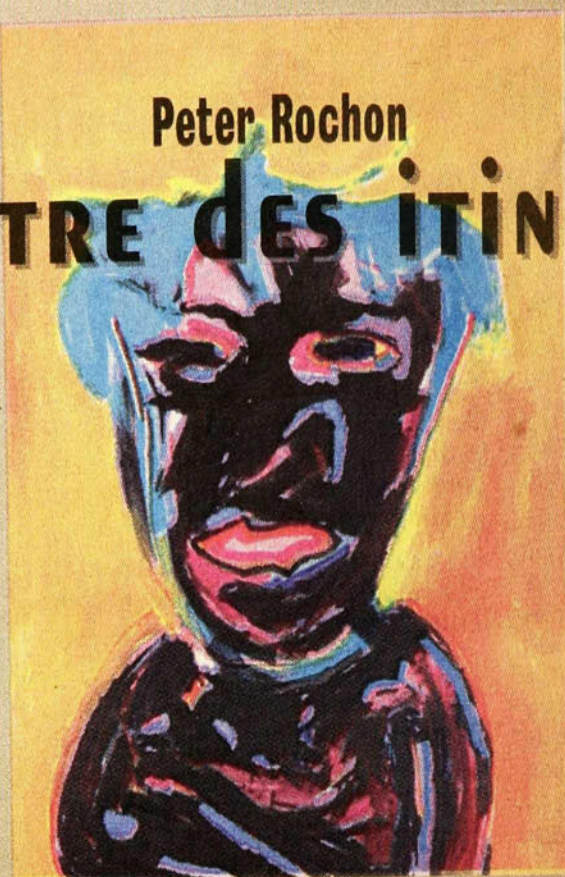
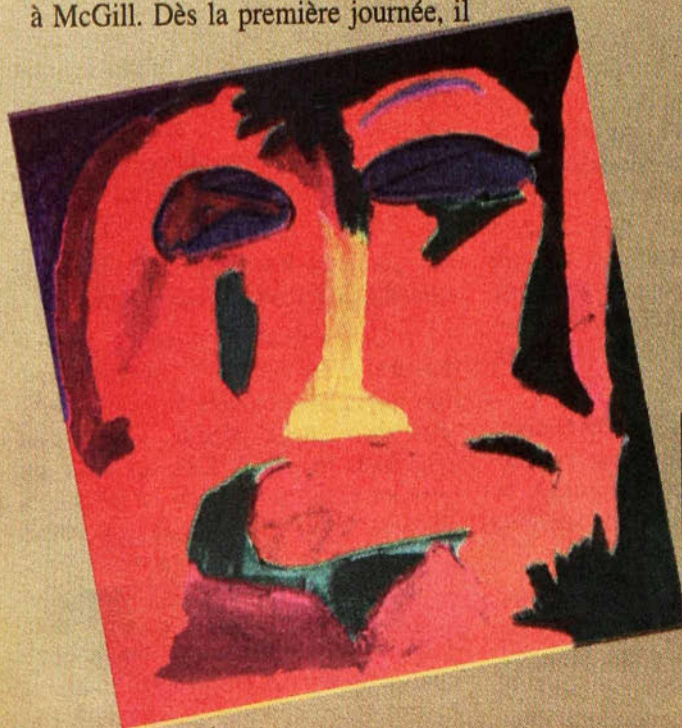
Peter Rochon

LE PEINTRE DES ITINÉRANTS

SERGE LAREAULT ET GINA MAZEROLLE

Peter Rochon est un peintre dans la cinquantaine qui vit de sa peinture, non pas «financièrement», mais viscéralement. Son art lui permet de garder son équilibre mental, de canaliser ses émotions et d'exprimer des messages qui «ne sortent pas autrement.» Il s'inspire abondamment des itinérants de Montréal en qui il puise sa force. La vie et les drames des gens de la rue se retrouvent ainsi reproduits dans des oeuvres abstraites qui demandent que «l'on vive avec elles».

L'artiste, qui vit très modestement dans son atelier du Vieux-Montréal, a lui-même connu la pauvreté et la détresse psychologique. Employé de bureau, il n'était pas heureux. Il a dû changer radicalement sa vie. «La passion de la peinture a commencé alors que je vivais dans une chambre de huit par douze pieds, raconte-t-il. Je n'étais pas content de moi-même. Je suis retourné à l'école en poésie, à McGill. Dès la première journée, il



a commencé à y avoir de la couleur dans ma vie et cela m'a sauvé. Je trouvais le bon sens dans tout et cela a changé ma santé mentale.»

En 1973, à l'âge de 25 ans, Peter Rochon décide de suivre des cours de dessin à l'Université Concordia. «La peinture m'a permis de développer mon intérieur. Cela m'apporte beaucoup de joie et me donne des forces. Faire des toiles me permet d'avoir une vie très simple.

Avant, je sortais dans les tavernes avec les amis. Maintenant, je me dis: tu veux peindre des toiles demain matin, tu ne peux pas boire le soir. C'est une discipline de vie.»

À l'écoute des autres

Le peintre, après de longues études, a consacré 15 ans à enseigner les Beaux-Arts pour ensuite travailler pour les services sociaux. Il aidait les personnes démunies qui ont des difficultés avec le système de santé, le chômage ou l'aide sociale.

Très jeune déjà, il connaissait le milieu des plus démunis. «À l'âge de 17 ans, je donnais la soupe à la Maison Labre.» Il est même devenu administrateur de la maison pendant deux ans pour ensuite commencer à vivre pour lui-même et à trouver des solutions pour contrer sa grande émotivité face aux difficultés de l'existence. «Je devais m'exprimer autrement. Je suis conscient de ma vraie réalité. Je pleure pour les enfants en Afrique, ou quand je rencontre quelqu'un de blessé: c'est avec ma sensibilité que je peins.»

Gregg est un gars qui a un bag. Quelque chose s'est passé. Schizophrène. Il reste dans la rue et marche tout le temps. Hiver comme été, il porte un manteau et fouille dans les poubelles. Je lui offre un peu d'argent, et quand je ne lui en donne pas beaucoup, il me le fait comprendre avec humour. C'est un beau personnage.



Jacques, ex-homme d'affaires, ne dit jamais merci. Il a beaucoup d'endurance. Il a passé une journée dans le square Victoria, une jambe cassée. Frappé par une voiture, il attendait sur un banc. Une femme a fini par s'occuper de lui.

Vivre avec les itinérants

Les toiles abstraites créées par Peter Rochon demandent une attention particulière. Tout comme les gens de la rue, elles ne se livrent pas facilement. «C'est impossible de représenter la personne. L'humain est unique et c'est pareil avec une toile, car elle prend vie. Mes toiles sont ce que la personne dégage. J'aime l'essence de la violence, de la force et du trouble qui se trouve chez les gens. Ce n'est pas nécessaire de voir le visage sur la toile, c'est plus le mystère de la sensibilité que l'on voit.»

L'art de Peter Rochon demande plus qu'un simple regard: «Mes toiles sont faites pour vivre avec elles, car elles ont besoin de sensibilité pour dégager quelque chose. Il faut prendre le temps de les découvrir, tourner autour, voir les effets de la lumière dessus.» Peter Rochon veut que l'on agisse envers ses toiles de la même manière que l'on devrait le faire envers les gens de la rue: une meilleure approche, une plus grande sensibilité à ce qu'ils ressentent.



Pour les gens de la rue, il arrive toujours une tragédie. Quelqu'un meurt et ils laissent tout tomber, car ils n'ont plus de support pour s'accrocher à la vie. Big John, 50 ans, son foie a explosé en lui. Il a perdu sa femme et son enfant dans un accident. Il s'est dit: «Je donne ma démission et je commence à boire.»

Ce qui le touche le plus, autour de lui, c'est la grande misère des gens de la rue, mais aussi leur courage face à leur souffrance.

«Je fais donc mes dessins pour garder ma santé parce que si on est trop sensible, alors on ne peut pas vivre et on ne peut pas sortir, poursuit M. Rochon. Il faut exprimer ces choses-là. Les gens de la rue me donnent du courage, ils sont pour moi un symbole d'espoir. Leur force vient de l'intérieur, car il faut être très fort pour pouvoir vivre dans la rue, mais les gens n'ont pas conscience de cela. Pour moi, c'est un symbole de pouvoir et de création.»

Peter Rochon fréquente les gens de la rue avec qui il aime parler. Il marche avec eux et essaie toujours de mieux les connaître. «Je n'ai jamais vécu personnellement dans la rue. Je n'ai cependant pas souvent de l'argent dans les poches et je ne sais pas comment je vais payer mon loyer. Je marche dans la rue pour me réchauffer. Je parle avec les gens de la rue et je ressens leurs émotions. Ensuite, en peignant, les émotions sortent. C'est comme quand on aime quelqu'un et que l'on n'est pas capable de le lui dire. C'est quelque chose que l'on ne peut pas exprimer.»



Nouvelles internationales par Cylvie Gingras
Ces informations proviennent de
différents journaux de rue à travers le monde.

La maladie est fréquente en Russie, les sans-abri meurent de faim ou de froid et les docteurs à la morgue municipale luttent pour composer avec cette réalité, rapporte le journal de rue écossais, The Big Issue.

Sur la table, le corps est nu et rasé, l'autopsie a laissé une très longue cicatrice. «Passeur de drogue», explique le Dr Nicholevich. «Il rapportait de l'héroïne du Pakistan. Il l'a mise dans des sacs de plastique qu'il a avalés. Il s'est arrangé pour contourner la douane, puis sa chance l'a quitté. Il était dans un bar en train de prendre une bière et un sandwich, probablement pour célébrer son exploit, lorsqu'un morceau de pain lui est resté coincé dans la gorge. Il a commencé à s'étouffer et les

VISITE À LA MORQUE RUSSE DES SANS-ABRI

gens autour de lui lui donnaient des tapes dans le dos. Les sacs ont éclaté et l'héroïne s'est distillée dans son système, le tuant sur-le-champ.»

Ces jours-ci, tout est calme à la morgue. L'an dernier, 13 000 corps sont passés par là - deux à l'heure -, mais il y a quelques années, les corps s'empilaient dans les corridors. Entre 1992 et 1994, la morgue a reçu 18 000 corps chaque année.

Le système de santé plus que déficient fait que les Russes meurent non seulement de maladie, mais de négligence. Les mafiosi s'entretuent dans les rues. C'est au tour de la pauvreté maintenant de faire des victimes. «La faim, la tuberculose et le

L'ITINÉRAIRE, LES ÉDITIONS PASSÉES

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Tél.: (____) _____

Signature: _____

Veillez nous faire parvenir un chèque ou mandat-poste à l'ordre de: **Groupe communautaire L'itinéraire**
À l'adresse suivante: **Journal L'itinéraire**
1907, rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L7

Veillez me faire parvenir le(s) numéro(s) suivant(s) à 2,50 \$ la copie (frais de poste compris)

- | | |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tous les nos. suivants au prix de 40 \$ | <input type="checkbox"/> septembre 96 / Les jeunes de la rue |
| <input type="checkbox"/> juillet 94 / Balconville | <input type="checkbox"/> octobre 96 / Les nouvelles technologies |
| <input type="checkbox"/> décembre 94 / Noël et itinérants | <input type="checkbox"/> novembre 96 / Les fonctionnaires |
| <input type="checkbox"/> février 95 / L'envers de la santé | <input type="checkbox"/> décembre 96 / Joyeux Noël |
| <input type="checkbox"/> mars 95 / L'action au-delà de l'âge | <input type="checkbox"/> janvier 97 / Pauvres étudiants |
| <input type="checkbox"/> avril 95 / Des bêtes et des hommes | <input type="checkbox"/> février 97 / La sexualité |
| <input type="checkbox"/> mai 95 / Les femmes | <input type="checkbox"/> mars 97 / Créer son propre emploi |
| <input type="checkbox"/> juin 95 / La presse alternative | <input type="checkbox"/> avril 97 / Immigration et pauvreté |
| <input type="checkbox"/> juillet 95 / Face cachée de Montréal | <input type="checkbox"/> mai 97 / 3e an. de L'itinéraire |
| <input type="checkbox"/> août 95 / Santé psychologique | <input type="checkbox"/> juin 97 / Se nourrir avec peu d'argent |
| <input type="checkbox"/> novembre 95 / Riches vs pauvres | <input type="checkbox"/> juillet 97 / Préjugés envers les gais |
| <input type="checkbox"/> décembre 95 / Différents Noël | <input type="checkbox"/> août 97 / La beauté m'écœure |
| <input type="checkbox"/> janvier 96 / Les journaux de rue | <input type="checkbox"/> septembre 97 / Don Quichotte des temps modernes |
| <input type="checkbox"/> février 96 / Les drogues | <input type="checkbox"/> octobre 97 / Ecstasy |
| <input type="checkbox"/> mars 96 / Les enfants | <input type="checkbox"/> novembre 97 / Dossier travail |
| <input type="checkbox"/> avril 96 / Art et itinérance | <input type="checkbox"/> décembre 97 / Seul à Noël |
| <input type="checkbox"/> mai 96 / L'itinéraire à deux ans | <input type="checkbox"/> janvier 98 / Prévisions 98 |
| <input type="checkbox"/> juin 96 / Qui sont les bizarres? | <input type="checkbox"/> février 98 / Les Olympiques |
| <input type="checkbox"/> juillet 96 / Architecture à Montréal | |
| <input type="checkbox"/> août 96 / Église et pauvreté | |

USA: Exploitation des enfants

Presque 60 ans après que le Congrès américain eut voté des lois pour contrer l'exploitation des enfants par des employeurs peu scrupuleux, on en retrouve encore dans les champs et les usines américains, rapporte le Real Change, journal de rue de Seattle.

L'Associated Press a demandé à l'économiste spécialiste en emploi Douglas L. Kruse de l'université Rutgers de faire une étude sur l'embauche illégale des enfants. Entre juillet et décembre 1996, il a mené une enquête et a découvert que dans 16 États, des champs du Nouveau-Mexique jusqu'aux usines surchauffées new-yorkaises, on exploitait au moins 165 enfants qui avaient été embauchés illégalement.

Kruse a vu, entre autres, 50 enfants travaillant dans plus de 25 compagnies, telles les soupes Campbell, les restaurants mexicains Chi-Chi, H. J. Heinz, J. C. Penny, Pillsbury, Sears et WalMart.

Dans son rapport, l'économiste estime qu'en 1997, presque 300 000 enfants avaient été embauchés illégalement. Parmi eux, des adolescents travaillaient plusieurs heures après les cours; 59 600 enfants de moins de 14 ans et 13 100 trimaient dans des usines déjà sanctionnées pour le même délit.

Des compagnies fautives ont réalisé des économies de salaires de 155 millions \$ et devront répondre à des accusations d'embauche illégale.

froid sont les trois plus importants tueurs parmi les pauvres et les sans-abri de St-Petersbourg», affirme le Dr Nicholevich.

St-Petersbourg possède la troisième plus grande morgue au monde - une forteresse sans fenêtre juchée aux confins de la ville, cachée derrière les arbres et à l'ombre de la cheminée du crématorium.

Sans-abri: mort assurée

«La seule façon d'identifier le corps des sans-abri est de compter ceux qui ont des poux. C'est le chaos total: chaque mois, il y a au moins 10 sans-abri qui meurent de froid dans la ville. En novembre dernier, 80 personnes sont mortes de tuberculose et un tiers d'entre elles était sans-abri. Si tu es

Quand la pauvreté est un crime

Rien n'avait préparé Janet McGarrachan à passer sept nuits terrifiantes à la prison pour femmes de Cornton Vale - sept détenues se sont suicidées -, lisait-on dans le Big Issue d'Écosse. Cette femme de 33 ans, de Glasgow, a été emprisonnée pour ne pas avoir payé une contravention de 40£ (80 \$). Sans casier judiciaire avant cet événement, la dette de Janet lui a coûté une semaine de sa vie, son travail, et l'estime de soi.

Tout a commencé en 1995 lorsqu'elle a téléphoné à la police parce qu'un véhicule avait frappé celui qu'elle utilisait pour travailler comme chauffeur de taxi. Au cours de la vérification de routine, le policier a découvert qu'un des pneus arrière était usé à la corde. Il lui a remis une contravention de 40£ (80 \$) et elle a perdu trois points de démerite à son permis.

Janet se souvient: «J'avais l'argent pour payer, mais je travaillais 12 heures par jour, six jours/semaine. Après l'accident, il m'a fallu faire réparer ma voiture et j'ai complètement oublié l'amende.» Alors qu'elle était chez elle à jaser avec une copine, un policier est venu, mandat d'arrestation en main pour l'arrêter.

Le cas de Janet n'est pas inhabituel. En 1997, presque 500 Écossais ont purgé une courte peine d'emprisonnement pour une contravention de 50£ (100 \$) ou moins. Le Bureau écossais des statistiques indique que plus de 7 000 citoyens ont été emprisonnés pour une dette moyenne de 230£ (450 \$). Leurs délits se situent entre les infractions au code de la route et les redevances de télépayées.

«Nous nous sommes présentés en Cour et tout s'est passé dans le temps de le dire: personne ne m'a posé une seule question. Le juge n'a même pas jeté un coup d'oeil sur ses notes avant d'abattre son maillet et de me dire: sept jours. Pas de délai supplémentaire pour payer. Emmenez-la à la prison! Je me suis presque évanouie, j'ai cru que le ciel venait de me tomber sur la tête.»

«C'est complètement dément! Tu ne peux pas croire que tu vas être emprisonnée parce qu'un des pneus de ta voiture est usé, mais ça s'est terminé en cauchemar pour moi», s'exclame Janet.

sans-abri, tu ne peux pas te nourrir, obtenir des médicaments, rester propre et avoir du chauffage. Tu es plus mort que vivant. Les sans-abri ne font que tuer le temps jusqu'à ce qu'ils arrivent sur ma table de dissection. Ici, mourir de faim n'est pas anormal, il y a des corps qui n'ont que la peau et les os. La tuberculose chez les sans-abri de St-Petersbourg, est comme une bombe à retardement. Elle est hautement contagieuse. Nous avons besoin d'un plan d'action maintenant.»

Nicholevich est intarissable: «Comme la majorité des Russes, il croit que pareille situation aurait été impensable sous le régime communiste. Il explique: «Les seuls sans-abri sous le régime communiste étaient ceux qui choisissaient de l'être - un nombre infime. Les gens aimaient mieux se retrouver en prison. Pendant cette période, 8 000 corps par année se retrouvaient ici.»

«La différence entre la période communiste et la démocratie inexistante d'aujourd'hui, c'est que de nos jours, les riches meurent dans des accidents d'autos, au volant de leur rutilante Mercedes, ou sous les balles des gangsters», poursuit Nicholevich. «Les pauvres meurent dans la crasse et les privations.»

«Après 17 ans de carrière, j'aimerais bien prendre ma retraite, mais si le gouvernement ne se réveille pas, je serai bientôt la seule personne à travailler. Les sans-abri n'ont pas à mourir ainsi. Je suis sincèrement désolé qu'ils aient eu à vivre leur vie en vain. Leur existence a été souffrante et leur mort, futile. Ils n'ont connu ni succès, ni bonheur. J'aurais aimé faire quelque chose pour les empêcher d'arriver ici.»

Un journaliste de la télévision arrive pour faire un reportage sur le passeur de drogue. Désignant le journaliste: «Il aura ses 15 minutes de gloire», commente Nicholevich. «Mais pourquoi ne filment-ils pas ça?», pointant du doigt les corps de deux sans-abri. «C'est d'eux dont les gens devraient entendre parler.»

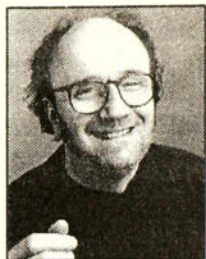
DÉCISION DU CONSEIL DE PRESSE

Le Conseil de Presse a accueilli la plainte déposée par Émilien Gauthier, directeur du Centre Détoxx, à l'encontre de la journaliste Isabelle Rivest. L'article intitulé «Attention aux dangereux incompetents» avait pour sujet les centres privés de désintoxication, mais le Centre Détoxx était particulièrement visé. M. Gauthier estimait que l'article contenait des propos diffamatoires contre l'établissement qu'il dirige.

Le Conseil considère que la journaliste a fait des erreurs dans son traitement, portant des accusations sans aucune preuve et que la structure de l'article crée une image partielle et partielle du centre. «Parmi les allégations, on prétend que les médicaments y seraient prescrits en abondance, et que la drogue et l'alcool y seraient consommés à l'insu du personnel. En ce qui a trait à la surmédication, cette information n'est confirmée ni infirmée par aucune autorité médicale compétente, ni dans le texte, ni dans le commentaire.» Par ailleurs, même si la journaliste peut démontrer que certains éléments reposaient sur des témoignages, ses affirmations manquent de fondement dans le texte, selon le Conseil.

Même si la publication de lettres de lecteurs ou la diffusion de mises au point ne constitue pas toujours le meilleur moyen de réparer le préjudice causé, le Conseil est d'avis que l'éditeur du journal L'Itinéraire était de bonne foi en publiant la lettre de M. Évrard, en guise de mise au point sur le sujet. Le Conseil tient à signifier son appréciation devant l'ouverture manifestée par L'Itinéraire, en publiant après coup la lettre ouverte du Centre Détoxx.

MON AMI GÉRALD



et
COMPTES
du PROF LAUZON

Léo-Paul Lauzon est professeur au département des sciences comptables et titulaire de la chaire d'études socio-économiques de l'UQAM

Si vous avez regardé récemment l'émission «Droit de parole» qui avait pour thème «Les Québécois ont-ils peur de confronter leurs opinions?», vous savez maintenant que j'ai peut-être perdu un ami... Lorsque je suis arrivé à Télé-Québec avec 45 minutes d'avance comme on me l'avait demandé et que j'ai vu que j'aurais à débattre avec des gens comme Julius Grey, Denise Bombardier, le ministre Serge Ménard, je me suis dit: «Ayoye, ça va se créper le chignon icitte à soir!» Mais je ne pensais jamais que je finirais par me faire crier des noms par mon ami Gérald Larose, le président de la CSN.

Que voulez-vous? Moi, je pense qu'il n'y en a pas de débat! On a pris le virage ambulatoire sans débat. On a décloisonné les institutions financières sans débat. On va privatiser l'eau sans débat. Et maintenant que ça va tout croche, les banques vont dépenser 20 millions \$ en publicité à la TV pour nous "éduquer"; le ministre "Rushons" va y aller, lui aussi, de millions pour nous dire que «Tout va très bien, madame la marquise». Si ça continue, les publicités à la TV seront tellement "éducatives" qu'il faudra aller chercher nos chips et notre coke dans le frigidaire pendant l'émission pour ne pas les manquer!

Que voulez-vous? Je ne peux pas dire qu'il y a des débats quand je vois le nombre de chroniques que nous, la chaire d'études socio-économiques, envoyons aux journaux et qui ne paraissent jamais, ou encore le nombre d'émissions de télévision et de radio où je suis barré. Il paraît qu'on n'aime pas ça quand je cite des noms, quand je parle du salaire de 12 millions \$ de

Laurent Beaudoin, ou du fonds de pension d'un million \$ par année du Gros Bérard. Y paraît que ça se fait pas! Il faut garder ça anonyme! Quand Michel Audet de la Chambre de commerce dit qu'il faut couper au moins 15 milliards \$ dans les programmes sociaux, il ne faut pas parler de l'angoisse de

mon oncle René qui devra attendre trois mois de plus pour son pontage; il ne faut pas parler du risque de mourir à l'urgence sans avoir vu de médecin, comme Mme Lacombe à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Vous comprendrez donc que j'ai été complètement déculotté lorsque j'ai entendu mon ami Gérald déclarer que «oui, il y avait des débats», que «oui, la liberté de parole existe.» Mon sang n'a fait qu'un tour. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui rappeler qu'il avait «fait pas mal dans le consensus, la concertation et le partenariat» lors du dernier sommet économique et de la commission sur la fiscalité. C'est sûr que lorsqu'on accepte l'objectif du Déficit zéro et de ne pas taxer davantage les entreprises, on se fait peut-être copain-copain avec Jean Coutu, André Bérard et Claude Béland, mais il ne faudrait pas que les «consensuels», les «concertés» et les «partenaires» viennent, par après, jouer aux vierges offensées lorsque Lulu coupe dans la santé, l'éducation et l'aide sociale.

À l'émission «Droit de parole», j'ai donné l'exemple de la France. Face à des politiques néolibérales moins prononcées qu'ici, on a vu au cours des dernières années descendre dans la rue les marins-pêcheurs, les employés du secteur public, les employés d'Air France, les routiers, les sans emploi, etc. Pourtant, à peine 10 % de la main-d'œuvre est syndiquée, contre 40 % ici! Mon ami Gérald m'a dit que la grève des routiers, «c'était corporatiste»! Pourtant, ils avaient l'appui de 60 % de la population, selon les sondages! Drôle de corporatisme!

Il ne faut pas s'attendre à des débats si les syndicats pataugent continuellement dans les «consensus», les «concertations» et le «partenariat». Ou encore, si le gros de leurs dépenses en "éducation" consiste à nous vendre leur RÉER. Car les syndicats sont les seuls qui sont assez gros et organisés pour pouvoir répondre aux instituts machins-choses. En France, ils ont des partis politiques de toutes tendances: socialiste, communiste même; ils ont une multitude de journaux d'opposition tels le Canard Enchaîné, le Nouvel Observateur, Libération, L'Humanité, etc. Ici, nous n'avons que les organisations syndicales pour nous représenter. À condition qu'elles se mettent à crier des noms aux bonnes personnes.

Vous comprendrez que je suis sorti débiné de l'émission. Il était trop tard pour consulter mon thérapeute ou téléphoner à ma mère. Alors, pendant que les autres participants à l'émission sont allés siroter un verre au chic Café Cherrier, je me suis retrouvé devant une grosse bière à la Taverne du Village avec mon ami Pierre Falardeau.



La table de billard de L'itinéraire
est à vendre: 700\$
Info: Denise English 525-5747

NOUS VOUS INVITONS À ENVOYER VOS COMMENTAIRES AU

Journal

L'itinéraire

1907, rue Amherst
Montréal (Québec)
H2L 3L7

Téléphone: (514) 597-0238

Télécopieur: (514) 597-1544



<http://itineraire.educ.infinet.net>

ITINÉRANTS DE MONTRÉAL, TASSEZ-VOUS!

Rester en région, quel bonheur! L'environnement, les oiseaux, la forêt, la mer, quel enchantement! Tout est bleu, vert et rose. Rose, c'est la couleur de la vie qu'on mène ici.

Et pourtant, aux Îles de la Madeleine, deux familles et demi quittaient les Îles en août 96. Pourquoi? Ben, c'est peut-être pas si rose que ça. Les Îles sont en plein milieu du golfe St-Laurent. On y vit principalement de la pêche. Les grosses compagnies ont vidé le golfe de son poisson.

Bien sûr, la surpopulation de loups marins n'a pas aidé non plus. Mais un bébé phoque avec ses beaux grands yeux de vache triste fait plus pitié qu'un petit nègre avec le ventre gonflé.

Pis les programmes sociaux qui n'en sont plus, depuis que Lloyd Axworthy a déclaré la guerre aux pauvres. En région, on fait dur. D'la marde on en mange. Par chez nous, on doit vendre nos maisons aux touristes. On est devenus des gardiens d'hiver de maisons d'étés. Pas "l'yable" payant.

On parle pas encore ici du remaniement de la carte électorale. Les Îles sont englobées dans un territoire trop grand et qui n'a rien à avoir avec notre réalité.

On se fait fourrer de tous les bords par le gouvernement qu'on est supposé avoir élu, en votant pour le moins pire, c'est choisir. La dernière personne à qui on ferait confiance, c'est à un politicien.

Bref, ça va mal, ça fait que vous, les itinérants de Montréal, tassez-vous parce qu'on s'en vient grossir vos rangs.

**Louis Painchaud,
Îles de la Madeleine.**

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX VS SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES HUMAINS

Si on disait que les rues sont le théâtre de la vie, on pourrait alors conclure que le centre-ville de Montréal, c'est un peu comme la Place des Arts. Quand je marche au centre-ville je n'ai jamais de walkman, pour deux raisons: premièrement, je n'en ai pas... et deuxièmement, ce que l'on entend dans les rues, si on se donne la peine d'écouter, est parfois beaucoup plus vrai et profond qu'une cassette des Doobie Brothers.

Eh bien, c'était à quelques jours de Noël et je marchais au centre-ville. Vous avez sûrement remarqué comme moi ces gens habillés en costume orange, sollicitant des dons pour la SPCA. Je vois deux de ces bénévoles marchant dans ma direction après avoir terminé leur "shift de quête" et je remarque aussi deux mendiants jasant sur le trottoir. Juste comme je vais dépasser ces derniers, les deux gars de la SPCA me croisent; ce que j'ai entendu à ce moment-là va vous sembler banal, mais jamais je ne l'oublierai: «Lâchez pas les gars, c'est une bonne cause!», a lancé un des mendiants. Il ne l'a pas dit sur un ton baveux, ni de façon insultante. Je n'ai ni vu, ni entendu la réaction des deux SPCA, mais sur le coup, je me suis dit: «Criss, ça c'est chien!» J'ai essayé de me mettre à la place des deux mendiants et de comprendre leur point de vue. Voir, un coin de rue plus loin et toute la journée durant, des gens donner leur p'tit change pour venir en aide à des p'tits pitous abandonnés; des madames avec des gros manteaux de fourrure, ouvrant grand leur sacoche pour donner généreusement

quelques cennes afin de s'assurer que les chats de ruelle de Montréal ne viendront pas déchiqueter leurs sacs de pouelle. Voir ainsi leurs revenus quotidiens disparaître au profit d'un iguane en manque d'amour, d'un furet écrasé, ou pour la castration d'un caniche perdu.

La SPCA ramasse cet argent pour venir en aide aux ti-z-animaux qui ont de la misère, qui ne sont pas désirés, qui sont malades, qui n'ont pas de domicile. À part le côté animal, je trouve que c'est pas mal la même situation que celle d'un mendiant! Je comprends ces mendiants d'exécrer les gars de la SPCA qui leur "enlevaient" des passants généreux. J'ai tout de même décidé de regarder l'autre côté de la médaille, s'il y en a un...

Après tout, les gars de la SPCA étaient sûrement des bénévoles, et ils donnaient leur temps pour venir en aide à des êtres sans défense. Ces mendiants se voyaient peut-être en compétition avec ces deux bénévoles de la SPCA? Pourquoi pas? La rue étant une jungle de la sollicitation, la SPCA peut, elle aussi, tout comme n'importe quelle œuvre de charité, solliciter les passants. Leur demander quelques sous pour venir en aide à des êtres démunis, les mendiants le font bien eux aussi.

Peut-être qu'il n'y avait rien de sarcastique dans son commentaire et que par habitude, c'est moi qui ai tout vu en noir. Bref, si c'est le cas et que le mendiant encourageait sincèrement les gars de la SPCA, eh bien, je trouve cela simplement admirable. Une personne plongée dans la misère qui peut être aussi sensible aux besoins des autres, même ceux des ti-z-animaux, j'admire.

Cependant, si c'était une façon pour le mendiant de les faire réfléchir, eh bien! il a trouvé les mots pour le dire. Au fond, la décision de donner revient aux passants. Cela nous regarde, vous autant que moi.

JEAN FOURNIER

RÉPONSES DE LA PAGE 29

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	S	C	E	N	S	I	O	N	S	A	R	U	M	
2	P	O	I	R	O	T	E	R		D	R	O	L	E	
3	H	U	L	L	E	A	L	L	I	A	N	C	E		
4	R	D		D	I	M	I	N	U	E	R		D	E	R
5	O	A	S	I	S	O	G	I	V	E	S	R	U		
6	D	R		T	E	N	D	E	R		C	A	R	E	T
7	I	D	E		N	E	E		E	N	T	R	E	R	
8	S		L	O	T		R	A		O	E	I	L	D	
9	I	D	E	E		S		R	H	U	M		A	L	E
10	A	R	G	U	M	E	N	T		E	E	S	T	I	
11	Q	U	I	V	I	V	E		P	N	I	E	C	E	
12	U	S	E	R		E	G	O	I	S	T	E		H	O
13	E		E	R	R	O	N	E	E		C		E	N	
14	N	U		B	E	C		G	R	E	L	I	N		
15	S	A	N	S		S	E	M	E	E		E	R	S	E

PORTE, PILE, PANNE

Le trio de la sécurité dans les immeubles d'habitation

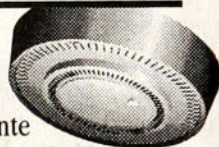
SORTIE DE SECOURS



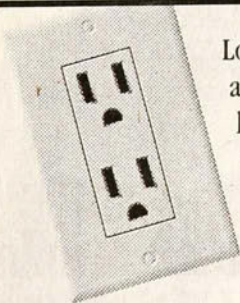
Lorsque vous pénétrez dans un immeuble d'habitation ou un édifice public pour la première fois, repérez les sorties de secours. Assurez-vous également que les sorties d'urgence sont libres de tout obstacle et que les portes peuvent s'ouvrir de l'intérieur.

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Un avertisseur de fumée installé dans votre logement peut vous sauver la vie. Il ne doit jamais être débranché et vous devez vérifier périodiquement si la pile qui l'alimente est toujours fonctionnelle.



PANNE D'ÉLECTRICITÉ



Lors d'une panne d'électricité, n'utilisez jamais des appareils de cuisson ou de chauffage conçus pour l'extérieur. Ces appareils peuvent dégager de l'oxyde de carbone et causer des intoxications graves.

La vigilance de tous est essentielle!

Si vous constatez la présence d'éléments dangereux dans un édifice public, avertissez-en le responsable ou votre service d'incendie.



Régie du bâtiment
du Québec

Le Groupe communautaire L'itinéraire Des projets innovateurs pour se sortir de l'itinérance

Qui peut vendre un journal de rue et pour quelles raisons?

La vente de *L'itinéraire* est un moyen de se sortir d'une impasse financière avant de perdre son loyer, de cesser de prendre ses médicaments ou de manger de façon épisodique. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'avoir tout perdu et d'être sans-abri pour vendre *L'itinéraire*.

Viens nous voir au *Café sur la rue*, au 1104 rue Ontario Est (près d'Amherst), ou appelle Josette Bouchard, à la distribution, au (514) 525-5747.



Envoyez vos dons à l'ordre du

Groupe communautaire

L'itinéraire

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Montant _____

Je désire recevoir
un reçu d'impôt
(Pour tout montant de 10\$ et plus)
à l'adresse suivante

1907, rue Amherst
Montréal (Québec) H2L 3L7



Contribuez
à la poursuite de
cette oeuvre auprès
des plus démunis
de notre société